L'ECHO des casernes

3f ETE 78 Numero 9

REPRESSION

LA SECURITE MILITAIRE
Dans les casernes

LA COLONIALE
Au Liban, en Afrique

Droits et liberté dans l'institution militaire

DROITS ET LIBERTES DANS L'INSTITUTION MILITAIRE A TENU SA PREMIERE CONFERENCE DE PRESSE LE 16 JUIN

Ce comité, issu du comité de vigilance crée à l'occasion des législatives pour permettre la candidature de soldats du contingent regroupe un nombre important de personalités sous le patronage de la Ligue Française des Droits de l'Homme.
Il se propose de faire valoir les droits du citoyen dans l'institution militaire. De ce point de vue il dénonce les pratiques anti-démocratiques qui ont court au sein des casernes. Dès maintenant il se saisit de tout les cas de répression au sein de l'armée soit à l'encontre des engagés soit contre des appelés.
En ce moment, on assiste à une offensive repressive importante que ce soit contre les signataires de la Pétition sur les Transports soit contre des Comités qui sont apparus pour dénoncer les conditions de travail, de vie à la caserne pour pour exiger les droits démocratiques à l'armée (droit d'expression, droit d'organisation...)
La Sécurité Militaire interroge et on l'a vu notament à Toulon ou à Evreux, avec des méthodes scandaleuses puisqu'elle n'hésite pas à exercer des sévices sur ces "suspects".
Déjà le comité à rèpertorié une centaine de cas de punitions et de mutations les plus arbitraires, bien souvent la punition (sur simple présomption) est laissé à l'appréciation du chef de corps et pour le même fiat reproché varie de 15 jours d'arrêts simples à 60 jours d'arrêts de rigueur.
D'autre part le comité entend dès aujourd'hui entamer une action pour la levée massive et immédiate des inculpations devant la Cour de Sureté de l'Etat puisque les dossiers sont toujours aussi vides et l'instruction terminée depuis 2 ans. Il est en effet inadmissible que restent inculpés plusieurs dizaines de civils dont Bigeard avait dit alors qu'ils participaient à un complot international et dont le seul "tort" a été de soutenir la lutte des soldats.

Ce comité va donc examiner chaque cas ou les libertés ne sont pas respectées dans ou par l'Institution Militaire. Il a déjà engagé des actions concrêtes sur des cas particuliers.

Nous pensons que ce genre d'initiative présente un grand interêt pour tous ceux qui luttent contre les pratiques de l'armée aussi bien dans qu'à l'extérieur des casernes.

Droits et Libertés dans l'Institution Militaire est assurée de tout notre soutien.

une adresse à noter pour signaler des cas de répression :

Droits et Libertés dans l'Institution militaire
Ligue Française des Droits de l'Homme
27, rue Jean Dolent
75 014 Paris

COMMUNIQUE COMMUNIQUE

communiqué de la coordination Rhône alpes

A la suite de la coordination Rhône-Alpes du 23 avril, les comités de soldats ont décidé de manifester dans le cortège syndicale sur les mots d'ordres :
— transports gratuits
— droit inaliènable à 48 h de perm éffective
— droit d'expression et de réunion
— retrait des troupes françaises du Tchad
— meilleures conditions de travail pour les appelés réparant dégats causés par la Shell en Bretagne.
— non à la répression dans les casernes.

Les UD CGT et CFDT s'étaient engagés à admettre une délégation de soldats dans leur cortège. Au dernier moment, les UD se sont dérobées, refusant la participation à visage masqué que la coordination avait choisie. Seule la CFDT Santé offrait son soutien, un accord de pricipe a été donné par la CFDT amis elle ne put s'engager à assurer la sécurité des appelés pendant la manif, son SO étant insuffisant. Les appelés de la coordination Rhône-Alpes étaient prêts à manifester et n'ont pu le faire, faute de soutien syndical. Nous demandons à l'avenir un soutien plus ferme de la part des organisations syndicales.

LE 1e MAI DANS LA RUE

Le 1• Mai dernier, c'est plus d'une centaine de bidasses qui ont manifesté dans les cortèges syndicaux à Paris, Dijon, Marseille. Pourtant la hièrarchie militaire n'avait pas lésiné sur les moyens pour empêcher toute participation massive d'appelés à ces défilés : nombreux furent les régments partis manoeuvrer à la fin avril. Nombreux ont été les bidasses consignés sans motif dans leur quartier pour le week-end : ils étaient simplement suspects de sympathie pour le comité de leur caserne. Les mises en garde des commandants d'unité aux permissionnaires n'ont pas manqué : « *Nous vous rappelons qu'il est fait entière interdiction à des militaires de fiare publiquement état de leur qualité lors d'un rassemblement ou de manifester en uniforme".* Certains colons sont même venus au bord de la manif syndicale, histoire de dissuader, ou au moins d'intimider les manifestants : ça a été le cas à Perpignan et à Marseille. La sécurité militaire s'est beaucoup dépensée : des bidasses ont été filés toute la journée du 1• Mai par des "chaussures à clou" ! Ça grouillait de flics de tous poils le long des défilés. Tous ces éléments conjugués avec le fait qu'un nombre considérable d'unités étaient consignées en Bretagne pour le nettoyage des côtes expliquent qu'il y ait eu moins de manifestants que les années précédentes. (il faut ajouter le cas de Lyon ou les exigences démesurées des Unions Régionales syndicales ont empêché les bidasses de défiler selon les modalités qu'ils avaient choisi, Cf. le communiqué ci-joint de la coordination Rhônes-Alpes).

Les différents défilés ont manifesté la vitalité des comités de soldats et de leurs coordinations régionales. deux coordinations, celle des comités de Lorraine et composée de certains cimités de la région parisienne avaient publiquement appelé à la manifestation dans la capitale. A Marseille, c'est la coordination du Sud-Est qui avait proposé aux syndicats sa participation au cortége.

Les bidasses ont ainsi pu faire connaitre l'ensemble de leurs revendications : pour l'obtention des droits démocratiques, pour la gratuité des transports et des perms régulières. A Paris et à Marseille, des mots d'ordre contre l'intervention militaire au Tchad et au Liban ont été très scandés. Des slogans exigeant la libération des soldats emprisonnés pour avoir signé la pétition sur les transports ont été également lancés.

Ce qui a fait chaud au coeur des manifestants, c'est l'accueil que leur ont réservé les travailleurs : partout des salves d'applaudissements ont salué le cortège, le mot d'ordre "Soldat , sous l'uniorme, tu restes un travailleur" a été massivement repris à Paris, Dijon, et Marseille. Les crevures et les flics ont du en pâlir de rage.

A PARIS LE 1° MAI
DANS LA RUE

L'attitude des organisations syndicales a également de quoi nous réjouïr : à Dijon, c'est un dirigeant de la CGT qui a lu à la fin du meeting syndical le communiqué des bidasses, ce sont les cheminots CGT et CFDT qui ont encadré le cortège des soldats. A Marseille, c'est la CFDT qui a assumé la protection du défilé. A Nancy, l'appel de la coordination des comités Lorraine à défiler à Paris était accompagné d'un communiqué de l'UD-CGT de Meurthe et Moselle saluant la lutte des appelés et appelant à faire signer la pétition.

Bien sûr, il y a encore des problèmes : à Lyon, les syndicats se sont opposés a ce que les bidasses défilent en cagoule, à Marseille l'UD-CGT prétextant de la forte présence des flics le long de la manif est revenue sur son accord pour la manifestation de la coordination du Sud-Est. Mais dans l'ensemble, le bilan est positif. Un débat fort animé avait précédé al tenue des défilés, certains comités (dans la région parisienne, à Dijon). proposant de manifester en civil, visage découvert. La plupart des comités et coordinations (celle du Sud-Est, de la région Rhône-Alpes) entendait manifester en uniforme et le visage masqué. De fait, c'est une quarantaine de bidasses qui ont défilé visage découvert à Paris et à Dijon, le reste du cortège parisien (une soixantaine) et les bidasses du Sud-Est (une trentaine) défilant derrière leurs banderoles de comités en uniforme.

INTERVIEW D'UN MONITEUR DU CENTRE D'INSTRUCTION ET DE CONDUITE AUTOMOBILE

« Le permis de conduire, voilà qui interesse bon nombre de soluats. En effet, une certaine propagande fait croire que tout soldat peut obtenir son permis à l'armée ; et pour la grande majorité d'entre nous, le permis de conduire, c'est l'impression de ne pas avoir perdu son temps ; de plus, quand on sait ce que coûte le permis dans le civil, c'est sûrement une chose intéressante, et pourtant, qu'en est-il ?

D'abord, quelle formation ? Les différents stages, d'une durée de 5 à 10 jours selon que le soldat posséde ou non le permis civil, doivent théoriquement permettre à ceux-ci d'obtenir les permis militaires des catégories B et C (voiture et poids lourds). L'épreuve du code de la route, comporte, comme dans le civil, une épreuve de diapositives, (à la seule différence que 18 réponses justes sur 36 sont éxigées au lieu de 35 sur 40 dans le civil), avec en plus, 2 épreuves, portant, l'une sur les cas de priorité, l'autre sur des définitions de panneaux ; l'épreuve de conduite elle, n'a absolument rien à voir avec ce qui est demandé dans le civil, pour l'obtention des mêmes permis. En effet, il faut bien remarquer que celle-ci ne place absolument pas le conducteur dans les conditions de circulation qu'il connaîtra par la suite. Cette épreuve se déroule à l'intérieur même du camp, sur la piste du centre de conduite. Elle consiste seulement en une série, (d'ailleurs fort incompléte) de manoeuvre à effectuer.

Si le soldat satisfait, (ce qui est généralement le cas, sans trop de problème) à ces 2 séries d'épreuves, il obtient le permis de conduire militaire. Il faut remarquer que les militaires ayant déjà le VL dans le civil, et suivant le stage de 5 jours, auront obtenu leur permis PL, après seulement un peu plus d'une heure de conduite chacun (!).

Pour les militaires, n'ayant aucun permis dans le civil, et ayant de ce fait suivi le stage de 10 jours, un peu moins de 3 heures de conduite VL et un peu moins de 2 heures de PL durant ce stage, suffiront à l'obtention des permis dans ces catégories !. Comment, dans ces conditions, ne pas remettre en cause la valeur de ces permis ?

Il faut préciser, en outre que ces stages sont suivis d'une semaine supplémentaire consacrée à l'épreuve dite de confirmation. Il ne s'agit plus ici de rouler à 30 ou 40 km/h sur une piste dégagée, mais bel et bien d'évoluer dans des conditions de circulation absolument normales, sans que les éléves y aient été préalablement préparés. Indépendamment de cela, (et la tâche des moniteurs de conduite n'en est que plus difficile), il faut bien reconnaître que de **nombreux véhicules** (jeep pour la plupart), **ne sont pas aptes à rouler sur route**, et sont même très loin de réunir les conditions de sécurité normalement éxigées sur tout véhicule civil et militaire. Il n'est pas rare de constater que tel ou tel véhicule circule avec un ou même souvent plusieurs pneus lisses, ou que tel autre n'a pas d'indicateur de changement de direction, que sur un autre l'accélérateur reste bloqué en position accélérée, que sur tel autre, enfin les doubles commandes ne fonctionnent pas.

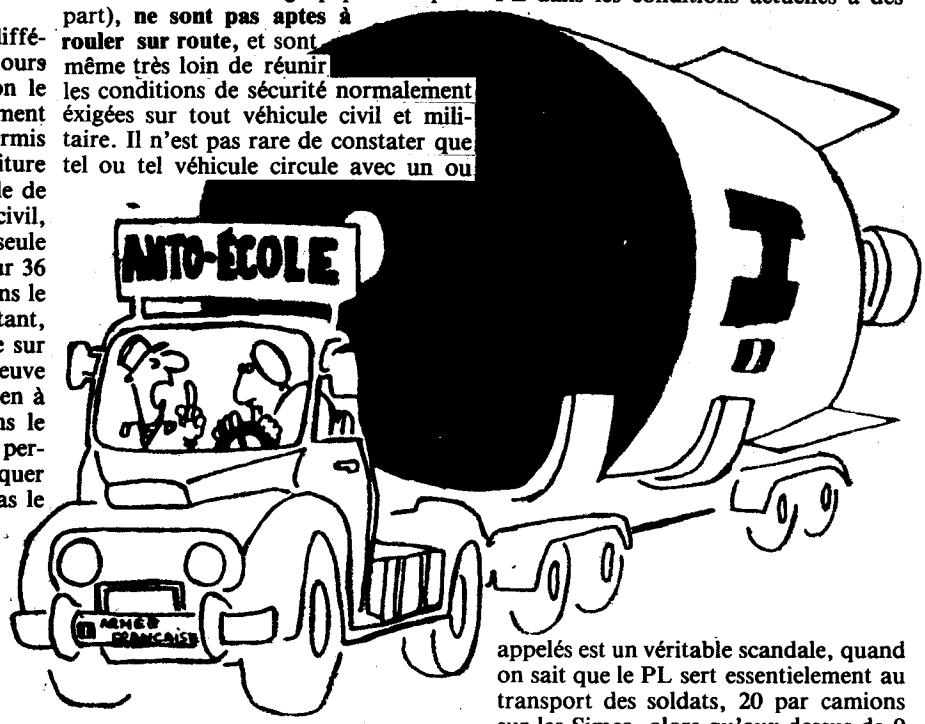

Il faut noter à ce sujet, que les PL, eux, n'ont même pas de doubles commandes. Ces anomalies dans l'équipement ou le fonctionnement des véhicules sont d'autant plus intolérables que certains de ces véhicules, à l'extérieur des camps militaires, constituent donc un réel danger à la fois pour les militaires transportés, mais aussi pour la population civile.

A qui, dans ces conditions, et dans l'éventualité d'un accident grave, incomberont les responsabilités ? Bien sûr aux conducteurs ou chefs de bord de ces véhicules, la plupart du temps impuissants à réagir éfficacement. Je n'en voudrais pour preuve que le nombre impressionnant de jours d'arrêt distribués aux conducteurs ou chefs de bord déclarés entièrement responsables des accidents survenus, par l'autorité militaire.

Toute cette conception relève, en fait du mépris total de l'armée envers le "matériel humain". Faire passer le permis PL dans les conditions actuelles à des appelés est un véritable scandale, quand on sait que le PL sert essentielement au transport des soldats, 20 par camions sur les Simca, alors qu'aux dessus de 9 personnes le transport est considéré comme transport en commun et nécéssite un permis spécial dans le civil.

La plupart des accidents à l'Armée sont dus au transport (le mois dernier, dans l'Est, 4 appelès sont morts lors d'un déplacement en convoi).

C'est pourquoi, nous devons exiger :
— une véritable formation et un permis de transport en commun
—un ralentisseur électrique sur tous les camions.
—le contrôle des heures de roulage

Pour une Poignée de Chars

CS de Carpiagne

MARS 78, MANOEUVRES LARZAC

Le Larzac : un joli coin de montagne que tous les touristes traversaient pour aller visiter les caves de Roquefort. Pour nous qui y avons fait des manoeuvres c'est une toute autre aventure. Sept heures de tape-cul dans les Simca, coincés entre les copains, son sac à dos et son fusil, dans le froid et c'est l'arrivée au camp.

L'installation à la va vite dans des locaux tristes au chauffage vieux. C'est aussi très vite la saleté qui colle au treillis et ne tachera plus, le froid ; le vent glacé, les gardes, etc...

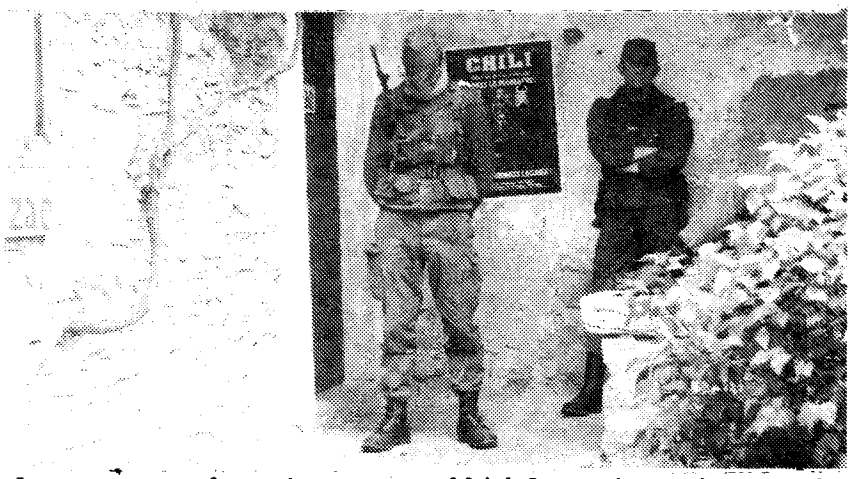

La manoeuvre, ce fut aussi une autre forme de vie : l'isolement quasi total, l'absence de possibilité de s'évader de l'ambiance militaire qui renforce les rapports avec la hiérarchie qui nous a fait supporter sa nervosité son envie de nous en faire chier et ses fantasmes (le lieutenant Cireuil de la CEA n'a-t-il pas voulu que les soldats gueulent : "le lieutenant est beau quand il pisse ?"

— qui nous a monté contre les civils, ces hyppies aux cheveux longs, étrangers (allemands de préférence) qui "foutent" le bordel alors que les paysans sont d'accord avec l'armée.

— qui a créé un climat de tensions et de suspicion contre tout ce qui pouvait être critique (distribution de "gardarem lou Larzac" aussitôt interceptée, gardes doublées pour les élections).

Voilà le Larzac où tu as souhaité chaque jour que la fin du stage arrive. Le Larzac où les sommes énormes ont été investies, pour l'essence, les munitions qu'il fallait dépenser à tout prix, quitte à les gaspiller (souvenons nous des camions nettoyés à l'essence pour la revue, des dernières cartouches tirées en l'air car tout devait y passer.

— gaspillage d'autant plus insupportable qu'on nous raconte aujourd'hui que la bouffe est de moindre qualité car il y a eu du déficit à l'ordinaire là bas.

— gaspillage qui fait d'autant plus ressortir notre solde comme de la misère !

Le Larzac, c'est des milliers d'hectares où tu t'es emmerdé, des milliers d'hectares que l'armée s'est appliquée, au mépris des gens qui y vivaient, à agrandir, pour qu'elle puisse manoeuvrer sans que des yeux indiscrets puissent voir réellement ce que sont ces manoeuvres et ce qu'elles signifient pour les appelés et pour expérimenter le matériel.

Mais le Larzac c'est aussi et surtout la lutte des paysans qui réclament le droit de vivre et travailler au pays. L'armée veut les chasser de leur terre pour pouvoir y envoyer d'avantage de camions, de chars, y faire manoeuvrer des troupes étrangères.

Le Larzac, c'est 103 paysans qui résistent à l'armée et à l'extension du camp. C'est la volonté de faire revivre ce que détruit l'armée et de maintenir la vie normale là où elle n'est pas encore implantée. L'armée ne leur rend pas la vie facile, ce sont les menaces, intimidations, passages à tabac, inculpations, surveillance permanente... Ce qui encourage les paysans du Larzac c'est la solidarité que leur apporte des milliers de travailleurs et de soldats qui vont manifester chaque année sur le plateau. Le comité de soldats du 126e RI est solidaire de leur lutte.

NON A LA MILITARISATION DES SOLS
NON A L'EXTENSION DU CAMP
SOLIDARITE SOLDATS-PAYSANS

CS du 126e RI de Brive

NON AU RACISME ANTI-BLEUS OUI A L'UNITE DES APPELES !

« Je ne travaille plus, je laisse le boulot à mon bleu ! »
« Je ne fais plus de corvées, je suis 1e classe »
« A x au jus, je ne monte plus de garde ; quand j'étais nouveau, j'en ai bavé ; à moi maintenant de me reposer ! »

Partout, à Carpagne, on peut entendre ces phrases-là, de la bouche de 2 catégories d'appelés : les libérables et les 1e classe.
Ces réflexions sont logiques, direz-vous ? Eh bien non ! Tous les appelés, libérables ou bleus-bites, 1e ou 2e classe, doivent être à égalité de droit et de devoirs.
Dans la lettre au parents d'appelés, le commandement écrit qu'il s'emploiera à développer le sens de la responsabilité et l'aptitude au commandement. Mais quelles responsabilités ? Celles, pour les seuls Brigadier et Brigadier-chef, MDL appelés, d'être chefs de chambre, de désigner et d'encadrer les corvéables, de faire marcher au pas les nouvelles recrues, par exemple ? En fait ces tâches pourraient être confiées à tout de rôle à n'importe lequel d'entre nous , se sentant alors responsable, et non pas à des appelés "garde-chiourme" élevés dans la Hiérarchie, et à qui sont dévolus certains avantages : "revalorisation de la solde", relèves au lieu de tours de gardes complets, repas au messe des sous-officiers pour les MDL. Ainsi, l'unité des appelés peut se trouver entamée, et, c'est très dangereux !

Alors, appelés brigadier, brigadier-chef, MDL, restons lucides : il faut bien se garder de faire nôtre, le comportement de la Hièrarchie caractérisé par l'instauration de règles de discipline imposées et rigides. Ne soyons pas des flics, vis à vis des 1e et 2e classes, comme la hièrarchie l'est avec nous ! Revendiquons, au sein du comité de soldats, une discipline librement consentie, une redistribution des responsabilités à l'intérieur d'une armée démocratique...

Pour une Poignée de Chars

CSCS, JOURNAL DU COMITE REPOND A TAM, JOURNAL DES OFFICIERS

Dans son numéro de février TAM raconte les manoeuvres de 15 RA au camp de Sissonne. A lire l'article, crevures et appelés, nous sommes tous frères, tous unis contre le froid ! Comme toujours dans TAM, l'armée serait une grande famille vachement sympa, on serait presque content d'y être ! Le ras le bol ? Connait pas... Et pourtant...

Quel plaisir ont les conducteurs de char à revenir KO de chaque sortie, parce qu'ils ont le visage frigorifié, et les jambes surchauffées par le moteur ?

Quel plaisir a-t-on à utiliser un détergent aussi puissant que le Teepol pour faire la vaisselle ? A en avoir mal au ventre ?

Quel plaisir a la population civile à voir manoeuvrer sur ses hectares les chars lançeur Pluton ? D'ailleurs, y a-t-il de quoi se réjouir du nucléaire incontrôlé par la population ? Quand on sait qu'il tue en masse cette population ?

Est-ce à cause des Plutons qu'on a droit à deux mois de classe, au lieu de un au 40 RAT ? Qu'on a droit à une discipline encore plus abrutissante ? Ils feraient mieux de réparer les douches (en BCS par exemple) et de moins nous emmerder sur la coupe de cheveux.

Ce que TAM ne dit pas, c'est la résistance des soldats à l'embrigadement et à l'humiliation : par exemple...

Le quartier des gradés était éclairé le soir, pas le nôtre. Souvent on manquait de lampes. Avec la nuit, le froid, le brouillard, on ne voit pas toujours où on chie, n'est ce pas ?... et les gradés, vexés de voir au matin leurs tentes entourées de merdes ont bien été de ont bien été obligés de nous fournir en éclairage !

LE PONT DE CHATEAUBRIAND

Il y a huit mois nous avons participé au montage du pont que vous allez maintenant démonter. En tant qu'anciens militants du Comité de Soldats du 5e R.G., nous ne voulons pas que cette seconde opération passe inaperçue.

Nous avions contacté à l'époque les Unions locales CGT et CFDT pour leur faire part des conditions dans lesquelles on nous obligeait à travailler. Nous avons donc décidé de faire passer un article dans Ouest-France. En voici des extraits :

nous posions des questions

1- Pourquoi une inauguration officielle d'un pont provisoire ?
2- Pourquoi la réalisation de ce pont a-t-elle été confiée à l'armée ? (la SNCF ne dispose pas de matériel de cette envergure, parait-il !...)
3- Mais alors, pourquoi ne pas prêter matériel et techniciens à une entreprise civile, vu le nombre de chômeurs (1 500 000 à l'époque).
4- Dans cet article, nous dénoncions aussi notre exploitation inadmissible (10 à 12 h par jour, obéissance à des ordres absurdes, chantage à la permission quand le boulot ne se fait pas assez vite au gout des gradés, travail le week-end, travail dangereux en hauteur sans aucune sécurité, d'où de nombreux accidents, 10 dont 2 blessés graves.

Nous avons réussi par cet article à faire entendre notre voix. Nous comprenons bien qu'il est difficile de se battre, de contester à l'armée, mais c'est indispensable. Il ne faut pas que cette opération passe cette fois-ci inaperçue. **Soldat sous l'uniforme tu reste un travailleur**; liberté d'association, de discuter les ordres, que ce soit au cours d'un travail ou durant une manoeuvre.

Des anciens de la 5/2 et du comité de soldats du 5e R.G.

LA MAREE NOIRE

Ce n'est que le quatrième pétrolier qui s'échoue, mais celui la c'est le bon : 230000 tonnes de saloperies à ramasser. La fatalité, quoi !!! La fatalité c'est nous les bidasses : présenter pelle et au mazout. Résultat : 1 mois sans perm à patauger dans cette merde sans matériel, en se faisant engueuler. Un château super au début (sans chauffage, sans douches). On a apprécié le coup des vestiaires du stade : de l'eau chaude pour les premiers rien ensuite. Evidemment on va toucher 30 francs par jour (la fortune), la troisième compagnie aura une semaine de perm, mais la première 48 h et ensuite départ pour Givet !

Alors oui, on est des bidasses (contre notre gré), mais pas des larbins. Pendant qu'ils y sont, ils vont peut être nous supprimer le stage nautique en disant qu'on à déjà passé trois semaines à la mer.

Le GV't'as rien

CS de Lons le Saunier

ARRETE TON CHAR

BULLETIN DU COMITE DU 1er GC DE REIMS

Une année à la caserne c'est pour nous tous un an d'abrutissement à faire des boulots stupides, à éxécuter les ordres dont on peut douter de l'utilité.

Un an, où la moindre faute, la moindre incartade nous vaudra tours de consigne et jours d'arrêt. Et encore s'il n'y avait que ça ! Il y a le mépris des gradés envers les hommes du rang, le racisme envers nos camarades réunionnais. Il y a des permissions en nombre insuffisant. Pourtant nous avons droit comme tous les travailleurs à un repos hebdomadaire de 48 heures. Il y a la solde, ridicule pourboire. Ce qu'il nous faut, c'est une solde décente allant vers le SMIC (...)

Il nous faut les transports gratuits sur simple présentation de la carte militaire.

Nos revendications sont nombreuses, pourtant nous n'avons pas le droit de nous réunir pour discuter de ce qu'il nous faut, nous n'avons pas le droit de nous organiser pour que tous ensemble nous obtenions satisfaction.

Ce droit, nous l'avions quand nous étions travailleurs, lycéens, collégiens ; aujourd'hui nous sommes forcés de nous cacher pour demander les choses les plus simples. Ça suffit !

Liberté d'expression, de réunion, d'organisation, indépendamment de la hiérarchie militaire et de ses commissions bidons de participation.

Le comité

A PROPOS D'UNE TENTATIVE DE SUICIDE

Ils sont pourtant nombreux, ces appelés qui viennent de nos colonies les célèbres DOM-TOM, Tahiti, Comores, Martinique, Gauadeloupe, Ile de la Réunion, etc. L'armée française ils la connaissent bien : c'est elle qui maintient l'ordre dans ces pays pour les plus grands profits de grosses sociétés, pour défendre les intérêts politiques et militaires de l'impérialisme français. La déportation, l'éxil, ils la connaissent pour leurs frères, leurs amis, leurs parents : obligés de venir en métropole pour échapper à la misère de leur ile, pour rencontrer celle des travailleurs immigrés en France.

Marins, c'est 11 mois sans retour !
Marins, c'est le racisme qu'ils vivent chaque jour.

Des injures sur les bougnoules ou les bronzés : suspects en puissance dans toute affaire de vol. A Hourtin quand tu arrives, on fouille les bagages : au cas ou ces "bronzés" auraient encore du rhum. Et alors ! un litre de rhum, c'est aussi un lien au pays, avec lequel il y a 6000 ou 12000 kilomètres de distance. Mais encore plus subtils : quand ils arrivent dans la marine, ils sont systématiquement aux postes les plus cons, le balai, boulots durs, compagnies spéciales. Non, toi qui lis ce journal, pense que quand ils "mangent" les R en parlant, quand ils jouent ou écoutent la musique de leurs pays, ils expriment leur volonté, de ne pas être mangés par cette armée qui réprime chez eux, qui les déporte et les oblige 11 mois à subir les brimades.

Commes nous, ils vivent cet encasernement (à des milliers de kms de leur lieu d'habitation) qui n'a aucune justification technique sinon celle de broyer toute pensée. Dans le Comité nous nous battons contre cet encasernement. Mais nous nous battons aussi contre l'intervention française dans les DOM-TOM, en Afrique (ces derniers temps, c'était la Mauritanie) Deux raisons de se battre avec les camarades des DOM-TOM.

—non à la déportation, non à l'encasernement
—A bas le racisme qui divise
—Non à la présence militaire française dans les DOM-TOM et en Afrique pour réprimer les peuples.
—Pour les droits des peuples des colonies à disposer d'eux-mêmes

CS de Carpiagne

CS du 1e RAMa de Montlery

L'armée Française n'est pas neutre, elle défend les intérêts d'une minorité de la population : la bourgeoisie.

A l'extérieur : elle réprime les soulévements dans les colonies et constitue l'intrument n° 1 de l'oppression de nombreux pays et peuples soumis à la domination et au pillage de quelques grandes sociétés capitalistes françaises. Les événements récents du Tchad et du Sahara, tout comme ceux du Zaîre il y a quelques mois, montrent que sous couvert "d'assistance ou de coopération technique" c'est, à de véritables massacres que se livrent les troupes françaises.

A l'intérieur : l'armée prépare la guerre civile. Pour preuves :

— la réorganisation de l'armée qui prévoit, entre autres, une "meilleure répartition des unités sur le terrain" et l'accroissement du rôle des forces de gendarmerie.

— les récentes décisions du conseil des ministres sur la "protection" d'objectifs civils par la troupe en cas de crise intérieure.

— le thème des alertes récentes et notamment celle de l'automne contre une soi-disante attaque des casernes par des gauchistes !!

— l'utilisation désormais systématique de la troupe pour briser des grèves "génantes" (transports, éboueurs, PTT, aiguilleurs du ciel), et il y a quelques jours encore l'intervention contre le mouvement des pilotes dans les ports (marine).

Le passé colonial de la plupart des officiers supérieurs, le mépris affiché par l'armée pour les travailleurs, les jeunes, les femmes , la haine, enfin, pour tout ce qui est rouge et ressemble de près ou de loin à un syndicaliste ou un révolutionnaire, sont autant de signes qui ne trompent pas.

Cette armée là, les patrons comptent dessus comme ultime recours pour le cas ou leur pouvoir serait réellement menacé.

LE COMITE DE SOLDATS DU 1e rama lutte .....

1. Pour le retrait immédiat de toutes les troupes françaises stationnées à l'étranger, notamment en Afrique, le démantèlement de toutes les bases françaises d'agression, l'annulaiton des accords, dits de coopération militaires signés en vue de l'agression contre les pays ou peuples du tiers-monde.

2. Pour l'indépendance de toutes les colonies fançaises.

3. l'interdiction de toute intervention de l'armée contre les luttes des travailleurs de France.

La cessation immédiate des manoeuvres ayant pour thème des offensives anti-populaires, l'abrogation des mesures récentes sur la protection par l'armée d'édifices civils.

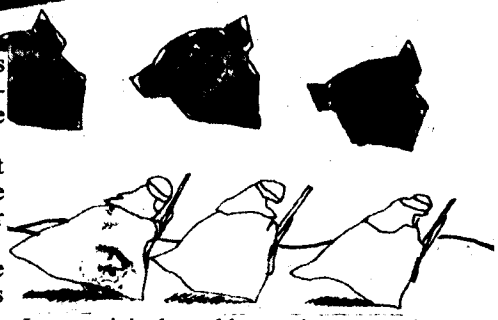

Le comité de soldat estime que la présence d'appelés dans l'armée, **pour peu qu'ils s'organisent et résistent,** constitue un moyen supplémentaire de s'opposer à toute tentative d'utilisation de l'armée à des fins de répression accrue contre le mouvement populaire. Il s'oppose donc au mot d'ordre d'armée de métier ou de soi-disant volontaires, qui émane principalement aujourd'hui des partis de droite ou d'extrème droite.

Ancre Rouge

Le caisson, danger mortel.

QU'EST CE QUE L'EXERCIE DU CAISSON ?

C'est un exercice dont l'armée a le secret : il est inutile et dangereux. Le but final de cet exercice est qu'un char de combat puisse franchir une rivière quand tous les ponts ont été coupés. En fait on prépare au cours de cet exercice à sortir du char en pleine rivière au cas où celui ci y reste. Rien n'est plus simple le char tombe en panne, il suffit alors de saisir la bouteille d'oxygène en général inaccessible, de la mettre et de la garder, d'attendre que le char se remplisse complètement (autrement les volets ne s'ouvrent pas, vue la pression), d'ouvrir le char, de nager jusqu'à la rive la plus proche.

L'entraînement est très long ; il se fait en piscine. Il faut là aussi au bout de quinze jours atteindre un but facile : faire environ quarante mètres sous l'eau en passant dans un boyau posé et arrimé au fond de la piscine. Ceux qui ne savent pas nager ? Pas de problèmes ! "A l'armée, il n'y a jamais de problèmes, il n'y a que des solutions !" Ils s'aideront d'un filin. Ceux qui ont peur de l'eau ? On la leur fera aimer de gré ou de force. Plusieurs personnes ont été frappés au cours de cet entraînement (même des engagés) : les moniteurs sont des adeptes d'une pédagogie nouvelle : on cogne et ça marche. Bien sûr le parcours final sous l'eau est fait le vendredi après midi avant une permission, et ceux qui ne le font pas... non, le chantage aux perms n'existe pas. Comme disait un capitaine (anecdote véridique) : "si il y en a encore un qui parle de chantage aux permissions, il sera puni... et sa prochaine perm sera sucrée".

Après l'entraînement en piscine, on passe à l'exercice du caisson proprement dit : le nom de caisson est donné à une vieille caisse de char tout pourri dont on ne se sert que pour cet exercice. On ne ferme aucune de ses ouvertures : les hublots, pannonceaux et écoutilles restent ouverts. Ainsi lorsqu'on l'immerge l'eau rentre très vite et le char se remplit en deux ou trois minutes. Cette caisse est tirée par un treuil placé à l'autre bout du bassin. Après avoir répété cet exercice une semaine entière, on peut faire un vrai franchissement avec un vrai char et une vraie rivière !

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Qui fait cet exercice ? Les régiments d'élite de la cavalerie : le caisson est au char ce que les stages commandos sont aux autres régiments. "L'armée sert à devenir un homme, le caisson sert à devenir un sur-homme" (citation authentique)

Dans un escadron ou une compagnie tous les hommes le font : les gradés combattants ou ceux des bureaux qui se "retrempent" aux moeurs du combat.

Quand le fait-on ? Quand on est suffisament préparé ! La préparation peut se faire en hiver ou en été. Il est arrivé que le caisson soit fait à Pâques ou en Automne. Résultat : l'eau est glacée (elle fait 5°). Cela ne fait pas hésiter un seul instant nos vaillants gradés. Il se trouve toujours un gradé plus facho que les autres, un gradé sur-sur-sur-homme (il a fait plusieurs fois le caisson déjà, une fois par an) pour se jeter à l'eau en maillot de bain et dire qu'elle est très bonne en ressortant tout blanc.

Et concrètement ? Le char descend très vite dans l'eau. L'eau glacée claque à la gueule et sur tout le corps, giffle les gars qui doivent rester dans le char sans bouger et respirer à l'aide d'une bouteille d'oxygène (on n'y arrive guère car la respiration haletante s'accomode fort peu avec les bouteilles). Lorsque le char est plein on en sort en général tiré par les plongeurs prévus à cet effet. Les plongeurs n'y voient rien : l'eau est glauque et dégeulasse après le passage de quelques chars.

Les résultats immédiats : pour un seul escadron de quatre vingt hommes, trois évanouissements, une crise nerveuse, plusieurs refus systématiques. Les refus sont individuels mais massifs. Malgré les menaces de suppression des perms pendant le reste du service les gars vont à l'infirmerie. Un c'est même barricadé dans sa chambre ! Qu'il y ait crise nerveuse, évanouissement ou refus, un seul remède est prévu : **la giffle**. "Ça ne peut pas faire de mal" plusieurs gars ont été cognés ainsi. Un capitaine à même conseillé : "si vous n'avez pas de couilles, saoulez vous la gueule avant l'exercice ! Comme en 14".

IL FAUT REFUSER L'EXERCICE DU CAISSON

Les risques du caisson sont énormes : traumatismes, congestion, risques encore de mourrir tout simplement. La bouteille est vide ou fonctionne mal (c'est arrivé), les plongeurs cherchent trop longtemps les gars sous l'eau vaseuses, les gars paniquent, s'asphyxient, et peuvent se noyer. "Il n'y a pas de risques ; s'il y a un problème on vide le bassin et c'est tout bon" dit la hiérarchie. Temps minimum pour vider le bassin cinq minutes, plus le temps d'ouvrir les vannes : le temps largement pour qu'il se passe beaucoup de choses ?

Comment le refuser : soit individuelement par tous les moyens soit collectivement. Evidemment beaucoup de gens ont dit : "moi si j'ai refusé tel exercice (par exemple de sauter pour les paras) ce n'est pas parce que j'ai eu peur, c'est un refus politique !) C'est un faux problème, c'est de la virilité qui plait à l'armée : quel homme ! Il n'a pas peur et en plus il refuse. **Nous devons dire notre peur devant les exercices dangereux.** Il n'y a pas de honte à dire : "je ne ferais pas cet exercice, il n'y a aucune sécurité, je n'ai pas envie de crever à l'armée à vingt ans, ça me fait peur votre inconscience". Pour tout exercice nous devons contrôler toutes les conséquences possibles et quand il y a risque nous devons le refuser.

Le meilleur refus est le refus collectif il pose le problème ouvertement et à tous, mais il est difficile à réaliser. Des refus collectifs du caisson ont lieu mais trop isolés, ils se sont soldés par des jours de trous (jusqu'à un mois) certains ont préféré faire du trou que de faire du caisson. Dans les chambres, la nuit les gars qui ont fait le caisson, en rêvent et font des cauchemars.

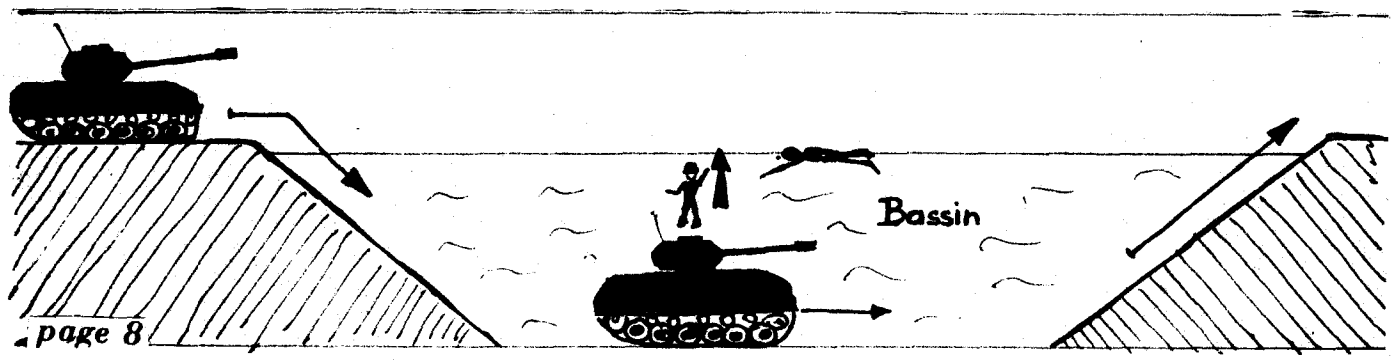

Un engagé témoigne

n'Y ALLEZ PAS, J'EN SUIS REVENU !!!

Entré à l'armée en octobre 1972 pour raisons familiales (un tuteur légal capitaine dans les parachutistes qui n'appréciait pas le mode de vie que j'avais choisi). Je me suis retrouvé avec un contrat d'engagement de cinq ans dans la marine dans une main un paquetage d'une vingtaine de kilos, dans l'autre et dans la tête pas beaucoup d'illusions sur ce qui m'attendait.

LES CLASSES A HOURTIN

Hourtin, centre de préparation à la vie militaire, un mois et demi de classe, c'est-à-dire de maniement d'armes, de marches au pas, de corvées, d'exercices divers et d'apprentissage de ce qu'est la hiérarchie. Je ne retrouve plus rien de toutes les belles images qui émaillent les prospectus qui vous invitent à parcourir le monde. J'apprends là-bas que de ne pas être un dur c'est une tare, que de ne pas aimer le sport c'est être une gonzesse, etc...

On essaie de faire de nous des hommes, courageux, forts, virils, phallocrates et obéissant ; le chef est un lion et moi je suis un con, tant que tu n'as pas pigé cela tu seras en butte aux brimades des gradés. Je me suis fait bien souvent traité de pédé pour avoir refusé d'effectuer des exercices que je trouvais débile ou dangereux.

Après ces un mois et demi tu es prêt, tu n'as plus aucune envie de te révolter, tout te parait logique tant que cela vient d'un chef. Tu ne penses plus qu'en termes militaires et tu es prêt à saluer tout ce qui porte des galons.

L'ECOLE DE TOULON

Après les classes, suivent les écoles de spécialisation où l'on va t'apprendre ton métier. Là encore il ne faut pas se tromper : quel que soit le métier que tu as demandé à faire, tu seras toujours militaire avant que d'être celui-ci. Je me suis donc retrouvé à l'école des infirmiers de la marine.

Rien ne change si ce n'est qu'en plus des marches au pas, etc, on apprend le métier d'infirmier. Le temps passé à la formation des gens doit être le plus court possible, aussi on a réduit le temps de celui-ci, mais pas son contenu, ce qui fait que tu passes ton temps à courir de salles de cours en salles de cours et que tu passes tes soirées entre les gardes et les salles d'études où tu as parfois jusqu'à trente pages de cours à recopier.

A côté de cela tu te retrouves face aux mêmes gradés, qui te ressortent les mêmes vannes et t'abreuvent d'injures à chaque fois que ça leur est possible. Nous débutons le cours à 50 pour le finir à 35, les autres ont résilié leur contrat, ont changé d'école ou se sont suicidés (2 cas dans notre cession). A propos des résiliations il est un point important à noter : tout engagé est en droit de résilier son contrat lors de la première année mais le temps qu'il aura passé à l'armée ne sera en aucun cas déductible de son temps de service normal. Exemple : un mec s'engage et veut résilier son contrat au bout de 11 mois ; il le peut mais sera rappelé un an ou deux après pour faire son service normal. Bilan de l'opération : 23 mois à passer dans la merde au lieu de douze. Maintenant pour les petits malins qui pensent résilier après un an, et bien c'est râpé, au-dessus d'un an tu n'as plus aucune possibilité de le faire.

Donc je suis à Toulon où en six mois on va me faire digérer un programme d'études qui fera de moi un infirmier. Alors là j'en profite pour revenir sur la saine ambiance de chaude camaraderie ; piégé comme tu l'es tu te lances dans une compétition, les mecs se battent entre eux pour être les mieux classés, les plus forts, les plus grands, etc... Pour cela tous les coups sont permis, même les coups de poings. Les gradés qui arbitrent ce match, ne seront jamais du côté du plus faible mais le pousseront à réagir et à se battre. Cela est bon pour eux ! Tant que les mecs se battent, ils ne pensent pas à autre chose. Ce qui fait que personne ne réagit en cas d'inspection de quéquette (pour voir si les gars sont propres), d'inspection d'armoires qui me vaut cinq jours de taule, motif : détient des vêtements civils dans une armoire militaire (et si c'est vrai !).

Au bout de six mois j'obtiens mon diplôme ; en fait de diplôme d'infirmier il s'agit plutot d'un diplôme d'aide soignant. J'ouvre une petite parenthèse pour signaler que parmi tous les métiers proposés par l'armée, très peu peuvent servir dans le civil. Des boulots tel que détecteur d'armes sous marines ne sont pas très recherchés dans le civil. L'armée le sait et le mec qui choisit cette spécialisation, lorsqu'il se rend compte qu'en dehors de l'armée il n'a aucun débouché, est contraint de rester et de faire carrière. C'est là un des pièges dont il faut le plus se méfier.

UNE AFFECTATION A CHERBOURG

Après Toulon et l'école de spécialisation, c'est à Cherbourg que je me retrouve, à l'école d'application militaire de l'énergie atomique. C'est là que l'on forme les équipages pour les sous marins nucléaires. Postes de flics à l'entrée, interdiction de possèder des appareils photos, magnétophones...

Après huit mois de cours où on t'a bourré le crâne, tu te dis enfin la paix, bernique, C'est dans ta dernière affectation qu'on se charge de parfaire ton éducation. Tout d'abord les engagés n'ont pas les mêmes piaules que les appelés et surtout on évite de les mélanger (des fois qu'il y ait des rouges parmi les appelés...). Ensuite la discipline qui reste la même qu'en école de spécialisation : les appels deux fois par jour, les permissions de 48 h pour les gens de l'Est ou du Sud de la France (ce qui te fait une vingtaine d'heures perdues dans le train ou les gares de transit), le temps de dire bonjour à la famille, à des copains et tu repars. Les permissions de détente prises l'été et pendant lesquelles tu dois rester à l'adresse que tu as donné à la caserne et ù tu ne peut aller à l'étranger que si tu en fait la demande (si elle est acceptée). Un des problèmes les plus importants, c'est aussi la solitude, quand tu as le cafard il est bien rare que tu trouves quelqu'un avec qui parler, alors bien souvent tu bois et lorsque tu te prends une cuite il est bien rare de ne pas trouver un con qui te force à boire en te sortant des anneries du style "bois encore une, hé ! t'es pas une nana !"

et puis à côté de cela il y a les interdits dont la liste est trop longue pour que je la développe ici (interdiction de penser autrement, de discuter de tes idées si elles ne concordent pas avec l'esprit militaire, de lire n'importe quoi, de se réunir, etc...

Alors pris dans ce piège tu n'as plus tellement le choix : ou tu fermes ta gueule et tu subis, ou tu te fait réformer, ou alors, si tu en as le courage, tu déserte comme l'a fait le sergent Quinard, qui en plus a fait le tour de France afin de dénoncer toutes les injustices et les inégalités de l'armée. Mais dans ce cas tu t'exposes à de très lourdes peines (parfois plus de quatre mois de prison ferme).

J'en suis sorti, moi, en octobre 1974 grâce à la réforme, et les deux ans que j'ai effectué et donné à la patrie, je ne les récupérerais plus jamais !

Il est à noter qu'à la suite de ma réforme, l'armée m'a pensionné pendant deux ans estimant que les deux années que j'avais passées en son sein j'aurais pu les passer ailleurs à faire autre chose. C'est aussi un moyen d'acheter le silence des gens que de les payer pour qu'ils oublient et n'en parlent plus. Mais je trouve qu'une pension en échange de mon silence et de deux ans de vie à crapahuter cela fait bien peu. Je demande donc en mon nom et en celui du collectif des anciens engagés qu'une réforme totale de l'armée soit entreprise immédiatement tant au niveau des engagements qu'au niveau du service militaire, et que cette réforme précède de peu la disparition de cette institution de meurtriers, de colonialistes, de briseurs de grève, etc...

Coco Dominique
ex-matelot de 1ère classe engagé

Dans la nuit du 17 au 18 avril le secrétariat du collectif des anciens engagé a subi une première attaque en se faisant cambrioler une partie de son matériel et divers documents importants. Ce vol "camouflé" (des affaires personnelles ont également disparus) est bien le signe que nous commençons à irriter certaines personnes qui craignent voir ne nous l'amorce d'un mouvement des engagés. Cette crainte est la preuve que ce que nous disons tout haut est pensé tout bas par de nombreux engagés. Ce coup est dur mais ne doit pas nous arrêter. Nous comptons sur votre aide. 1200 signatures du dépôt de plainte ont disparu. Faites signer sans attendre la pétition ci-jointe. Nous attendions le seuil des 5000 signatures pour déposer plainte. Ce seuil est très proche (4600), nous ne voulons pas en reculer l'échéance.

Vous avez été nombreux à nous manifester votre soutien. Par nôtre mensuel, nous voulons vous informer régulièrement. Vous comprendrez que cela nous coûte très cher et les 20 abonnements que nous avons reçus ne nous permettront jamais de nous auto financer.

De votre aide dépend notre survie.

NON A LA PUBILITE MENSONGERE DE L'ARMEE

Par sa propagande alléchante, l'armée trompe chaque année des milliers d'adolescents en leur faisant signer des contrats très longs (supérieur à trois ans) non rachetables.

PARCE QUE OFFICIELLEMENT :

Est interdite toute publicité comportant des allégations, indications ou présentations, fausses ou de nature à induire en erreur, lorsqu'elles sont susceptibles de déterminer ou d'influencer le choix du public. La législation sur la publicité mensongère se réfère à l'article 1 de la loi du 1 aout 1905 qui réprime la tromperie.

La suspension de la publicité mensongère est une mesure absolument indispensable pour éviter la prolifération du dommage.

NOUS, SOUSSIGNES, DECIDONS DE PORTER PLAINTE CONTRE L'ARMEE POUR : "PUBLICITE MENSONGERE DETERMINANT ET INFLUENÇANT LE CHOIX DU PUBLIC".

Pétition à demander et à renvoyer signée au : Collectif des anciens engagés. Secrétariat : Le Cun du Larzac. La Blaquerie. 12 230

PAS UN SOLDAT
PAS UNE ARME
CONTRE LES PEUPLES EN LUTTE

«Non, non et non ; ça suffit.

Il y a quelques mois, c'était au Sahara. Plus récemment, c'était au Liban. Plus récemment encore au Tchad. Aujourd'hui, c'est au Zaîre que des paras français ont été expédiés.

A chaque fois, on veut nous faire gober qu'il s'agit d'opérations purement humanitaires. Nous ne marchons pas : au Sahra, on parlait de délivrer des "otages". Qu'a-t-on vu ? Des avions français bombarder au napalm des Saharouis. au Liban, les "bérets bleus" sont surtout occupés à paralyser l'action des forces libano-palestiniennes, plutôt que d'inciter les troupes sionistes d'occupation à quitter la région. Au Tchad et au Zaîre, il est soi-disant question de protéger les coopérants français. En fait, c'est bel et bien une chasse aux forces d'oppostion aux régimes réactionnaires en place qui s'organise.

Il est de plus en plus clair que Giscard entend faire jouer à ses troupes un rôle de gendarme en Afrique, dans le but de préserver les intérêts politiques et économiques de la bourgeoisie française dans cette partie du globe.

Heureusement de plus en plus nombreux sont les bidasses qui refusent de servir de masse de manoeuvre pour ces projets scandaleux. A Paris, Dijon et Marseille, c'est plus d'une centaine de soldats qui, le 1er mai ont manifesté aux côtés des travailleurs et exigé le retrait immédiat des troupes françaises d'Afrique.

Le Collectif de Soutien aux Luttes des Soldats s'associe pleinement à cette revendication des comités de soldats. Il appelle l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques à la reprendre à leur compte. Le CNSLS entend s'associer à toute initiative allant en ce sens.

CNSLS le 20/05/78

En URSS on enferme dans les hôpitaux psychiatriques les ouvriers qui veulent constituer des syndicats libres, les fous ! on condamne Y. Orlov à 7 ans de réclusion pour avoir prétendu contrôler l'application des accords d'Helsinki, de quoi j'me mêle...

En Argentine des hommes, des femmes, sont torturés, certains sous les yeux de leurs enfants, jusqu'à la mort, jusqu'à la folie...

En Afrique du Sud la police raciste fait des cartons sur des écoliers de Soweto, plusieurs centaines de tués depuis un an...

En France... mais qui oserait ranger notre beau pays en pareille compagnie ? les Droits de l'Homme n'y sont-ils pas respectés ? Notre président "libéral avancé" ne fait-il pas de beaux discours à l'ONU sur le désarmement ? Et pourtant ! Il n'y a pas de quoi être fier. Pas de quoi dormir sur ses deux oreilles, la conscience nette.

Le 4 mai à Cassinga, un camp de réfugiés namibiens dans le Sud de l'Angola est attaqué par les Mirages Sud-Africains, à l'heure où les enfants se rendent à l'école. Quelques jours plus tard le représentant de l'AFP décrit l'horrible vision du charnier regroupant les 460 cadavres des victimes civiles de ce raid. Sans doute cela ne trouble-t-il pas les bucoliques méditations de Dassault, cet amateur d'Angelus et de clochers villageois. Ni Giscard cette belle âme.

Et pourtant notre pays n'a jamais eu autant de soldats **en opération** à travers le monde depuis la fin de la guerre d'Algérie. Plus de 5000 et des meilleurs, les "chocs", légionnaires et parachutistes des Troupe de Marine. Au point que certaines voix se sont faites entendre pour remarquer que les disponibilités opérationnelles de la force d'intervention s'amenuisaient dangereusement !

Au Liban sous le casque bleu de l'ONU, soi-disant pour servir de tampon entre les belligérants les bérets rouges portent en fait tous les coups contre les palestiniens et la Gauche Libanaise ; on se croirait revenu dans les années 30, au bon temps de la guerre des Druzes, car ce n'est pas la première fois qu'on la voit au Liban la soldatesque française.

Au Sahara pour "protéger nos ressortissants" les Jaguars français bombardent au napalm les regroupements du Polisario.

Au Tchad, non contente de servir d'ossature à l'armée tchadienne déliquescente l'armée française, intervient directement par unités constituées contre les troupes du Frolinat : "300 rebelles éliminés" a-t-on pu lire dans les journaux français après l'embuscade de Djadaa. Rebelles ? A qui ?

Avec ça on peut parler comme le fait Giscard d'Afrique aux Africains ; on peut reprocher aux Cubains d'intervenir dans les affaires intérieures des pays africains ! Il n'est pas pour nous question de justifier l'action des Cubains, mais commençons par balayer devant notre porte.

Au Zaîre des massacres de "blancs", massacres horribles certes mais pas plus que les massacres de noirs et massacres prévisibles vue la situation coloniale qui régne dans ce pays, sert de prétexte à une intervention "humanitaire" qui ne visait en fait qu'à maintenir au pouvoir le sinistre Mobutu comme l'on fait clairement savoir les Belges qui craignent de voir leurs intérêts évincés de leur ancienne colonie par les Français.

Pour couronner le tout une intervention "humanitaire" dirigée par le sinistre tortionnaire Erulin (voir encart) auquel Giscard n'a pas craint de serrer la main à Calvi et de nommer le régiment à l'ordre de l'armée.

Quand on voit cela , Monsieur Giscard on a envie de dégueuler !

● *Des paras ratonnent*

Une dizaine de militaires du premier régiment de hussards parachutistes de Tarbes, en Bretagne actuellement pour « lutter contre la marée noire », s'en prennent à tout ce qui est noir. C'est ainsi que ces petites ordures, dont un officier, ont agressé un Ivoirien, Denis Coulibaly, élève de l'Ecole nationale de la marine marchande. Ils ont également envoyé à l'hôpital un de ses camarades qui tentait de le défendre. Au moment d'être frappé, Denis Coulibaly fut traité de « sale nègre du Zaïre ». On ose avancer que ces abrutis le sont au sens clinique du terme. Version officielle : c'est notre belle jeunesse secourant la veuve et l'orphelin. La municipalité de Paimpol a exigé que la racaille regagne ses pénates à Tarbes.

Zaïre : l'agression humanitaire

14 ans après l'intervention belgo-américaine qui écrasa dans le sang une insurrection populaire et installa au pouvoir le sinistre Mobutu ; 13 mois après l'opération franco-marocaine au Shaba contre les combattants du Front National de Libération du Congo, des puissances impérialistes se trouvent à nouveau engagées au Zaïre pour soutenir militairement le régime néo-colonial en place.

Ce dernier, incapable de résister à l'attaque du FNLC sur Kolwezi, centre minier le plus important du Shaba et lieu de résidence de nombreux coopérants européens et américains, lance le 14 mai un appel à l'aide à ses "amis" occidentaux et africains. Quelques jours plus tard, en France, en Belgique et aux USA, des unités parachutistes sont mises en état d'alerte, prêtes à intervenir au premier prétexte trouvé. Ce ne sera pas long...

Premier acte : les interventions belges et françaises.

Près de 1000 parachutistes-légionnaires du 2e REP de Calvi, commandés par le lieutenant-colonel Erulin, quittent la Corse pour l'Afrique à bord de trois DC8 d'UTA le 17 mai. Le lendemain, 1800 paras-commandos belges partent pour le Shaba dans des avions civils réquisitionnés et des appareils américains. Dans l'après-midi du 19, les paras français puis les paras belges sautent sur Kolwezi qu'ils réoccupent militairement.

Quelques jours après, une fois les ressortissants européens évacués, les soldats belges se replient sur Kamina et Lumumbashi.

Avant de repartir en Belgique, alors que les légionnaires organisent encore des chasses aux maquisards du FNLC dans la brousse autour de Kolwezi.

Ce n'est que juin que les "Bérets verts d'Erulin" retournent en Corse (où ils seront félicités par Giscard), laissant une compagnie renforcée à Lumumbashi et 4 morts sur le terrain.

Deuxième acte : la "normalisation" interafricaine :

Remplaçant petit à petit les légionnaires et pallant l'extrême faiblesse de l'armée mobutiste, 1500 soldats marocains sont acheminés au Shaba pour y poursuivre le travail de "normalisation" (comprendre : etouffement de la révolte populaire et lutte contre le Front de Libération) entamé par les paras belges et français. Ils doivent être épaulés par des contingents sénégalais, togolais et gabonais, les puissances occidentales assurant le transport, le ravitaillement et toute la logistique (sans compter bien sûr l'entrainement et l'équipement des Forces Armées Zaïroises)

Les dessous de l'opération

Une opération humanitaire pour sauver "nos" coopérants à Kolwezi : voilà comment Giscard (et ses compères du gouvernement belge) justifie l'envoi des paras, soutenu en cela par l'immense majorité des média.

Ceux-ci se sont lancés dans une vaste campagne d'intoxication, aux accents souvent racistes, pour susciter l'angoisse et la peur, développer l'hostilité envers les "rebelles sanguinaires" et, en fin de comptes, présenter l'intervention militaire comme naturelle et souhaitable.

Humanitaire, naturelle, souhaitable... voire !

Pourquoi alors avoir refusé les négociations avec le FNLC qui était près à faire évacuer de Kolwezi les civils européens ?

Pourquoi avoir limité le "souci humanitaire" à la seule population blanche, sans avoir parlé des centaines d'africain(e)s victimes de la dictature de Mobutu et des paras belges et français ?

Pourquoi ne pas avoir fait évacuer simplement les ressortissants européens vers la Zambie, comme ont pu le faire les américains le 17 mai, sans l'aide d'un seul légionnaire ou commando ?

Pourquoi avoir déclenché une opération qui risquait de mettre en péril les populations civiles (la plupart des témoignages des européens revenus de Kolwezi le confirment)?

A toutes ces questions, le gouvernement français ne répond rien. Et pour cause ! L'opération militaire menée au Shaba a de tout autres motifs que les prétextes invoqués : il s'agit de sauvegarder les intérêts économiques et stratégiques de l'impérialisme (et le Shaba est une proie rêvée, cf. encadré).

A toutes ces questions, le gouvernement français et le gouvernement belge sont divisés sur l'avenir du régime mobutiste : la France soutient ce dernier sans réserve, alors que la Belgique hésite à tout miser sur une dictature branlante et complétement discréditée.

Mais ces querelles pour le partage du gâteau (la France investit 40 fois moins que la Belgique au Zaïre) ne doivent pas masquer l'essentiel : l'accord des impérialistes pour étouffer toute forme de révlote ou d'insurrection populaire et pour piller les richesses du Zaïre (à la conférence de Bruxelles de la mi-juin, Mobutu a accepté le *contrôle économique des capitalistes occidentaux*, moyennant une "aide" de 100 millions de dollars).

LES NOUVEAUX "MISSIONNAIRES"...

Tchad : plus de 2000 soldats français contre le Front de Libération

Eclipsé un moment par les événements du Zaïre, le conflit tchadien rebondit, dévoilant au grand jour la politique impérialiste de Giscard.
Bien que plus discret dans les premiers temps du pouvoir du général Malloum, l'engagement de l'armée française n'a jamais cessé. C'est même un pilier indispensable pour la survie du régime néo-colonial tchadien. Mais, face à la décomposition de ce régime et à la progression du Front de Libération Nationale du Tchad, le gouvernement français est pris dans l'engrenage de l'intervention militaire ; intervention qui n'est plus possible de dissimuler derrière les beaux discours sur "l'assistance technique" et la "non-participation à des opérations de guerre". La "coloniale" et la légion combattent au Tchad...

L'OPERATION "TACAUD"

Derrière ce nom de code se cache une opération d'envergure, l'envoi au Tchad de plus de 2000 soldats français : un escadron de 300 "Marsouins" du 1e RICM de Vannes ; 200 hommes de la IXe division d'infanterie (dont le PC est à St-Malo) ; 800 légionnaires du 1e REC d'Orange ; 60 hommes de la 1e Batterie du 35e RAP de Tarbes ; 100 hommes de la 4e compagnie du 3e RIMa de Vannes ; 50 paras légionnaires du 2e REP de Caalvi ; une soixantaine de paras du 5e RCA de Pau...
A cette longue liste, il faut ajouter tous les officiers et sous-officiers de l'Assistance Technique Militaire qui entraînent et encadrent l'armée tchadienne, les nombreux engagés "individuels" ou sous contrat tchadien , spécialistes dans l'artillerie ou l'aviation, et les pilotes et mécaniciens des Jaguars, Bréguets, Transalls....

DJADAA, UN RELENT DE GUERRE D'ALGERIE...

Les forces françaises ont pour objectif, d'établir une ligne de défense autour de N'Djamena, capitale du Tchad et, profitant de la couverture aérienne, de démenteler ou désorganiser les colonnes du Frolinat.
Ainsi, de violents affrontements se sont déroulés début juin dans l'oasis de Djadaa : 600 soldats français du 1e REC et du 3e RICM et près de 1200 soldats tchadiens, appuyés par des Jaguars et des hélicoptères Pumas ont été jetés dans la bataille, contre un millier de combattants du Frolinat.
Un Jaguar a été abattu ; mais il est difficile de connaître le décompte exact des pertes départ et d'autre, ce qui n'a pas empêché la presse réactionnaire de titrer sur les exploits de nos braves soldats encerclant les rebelles toubous supérieurs en nombre. Décidement, la guerre d'Algérie n'est pas si loin...

LA LEGION A L'ENTRAINEMENT

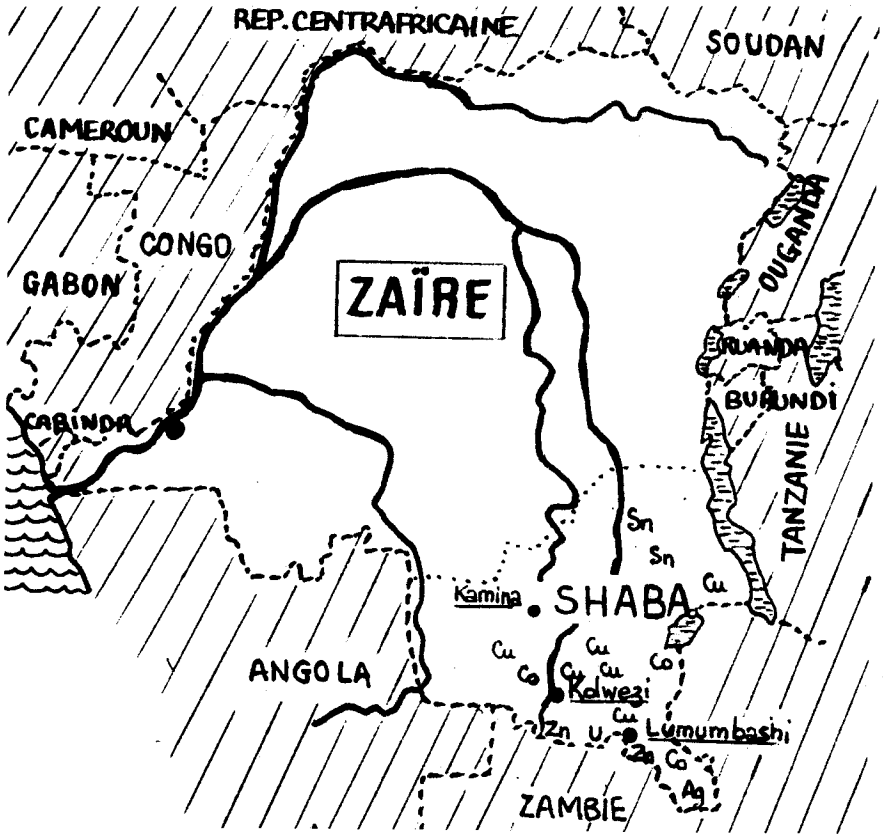

Le Shaba, un « scandale géologique »

Le Shaba (ex-Katanga) recéle dans son sous-sol une concentration de richesses minière extraordinaire : à lui seul, il fournit 15% de la production mondiale de Cuivre et 65% du Cobalt, sans parler du zinc, du cadnuim, de l'argent, de l'uranium...

La principale société minière du Shaba, la GECAMINES, qui contrôle l'ensemble des mines du Shaba, est rationalisée, mais sa gestion est organisée par une entreprise belge..

Erulin : un héros en question !

Le commandement des Troupes Françaises au Zaïre a été confié au Lieutenant-Colonel Erulin commandant du 2 REP. Derrière le héros pleurant sur l'état des coopérants européens au Zaïre, derrière cet homme sensible et profondément bon que la presse nous a présenté il existe un deuxième héros : celui de la guerre d'Algérie. Nous reproduisons ici 3 pages du livre de Henri Alleg qui pendant la guerre d'Algérie a rencontré Erulin alors qu'il accomplissait une mission "humanitaire". Voici son témoignage. Une amnistie ayant été décrétée sur cette période pourtant pleine d'exemples d'héroïsme nous ne pouvons plus en parler. Alors n'en parlons plus : lisons *La Question*.

A noter enfin que le 2 REP a fait parler de lui recemment à propos d'une affaire de "traite des blanches" pour approvisionner un bordel de la Légion dans Calvi ou les femmes subissaient les pires traitements "humanitaires" de nos braves légionnaires.

LA QUESTION

le ! » La première « séance » était terminée.

Je me relevai en titubant, remis mon pantalon et ma veste. Erulin était devant moi. Ma cravate était sur la table. Il la prit, me la noua comme une corde autour du cou et, au milieu des rires, me traîna, comme il aurait traîné un chien, derrière lui, jusqu'au bureau contigu.

« Alors, me dit-il, ça ne te suffit pas ? On ne te lâchera pas. A genoux ! » De ses énormes battoirs, il me giflait à toute volée. Je tombai à genoux, mais j'étais incapable de me maintenir droit. J'oscillais tantôt à gauche, tantôt à droite : les coups d'Erulin rétablissaient l'équilibre quand ils ne me jetaient pas contre le sol : « Alors, tu veux parler ? Tu es foutu, tu entends. Tu es un mort en sursis ! »

« Amenez Audin, dit Charbonnier, il est dans l'autre bâtiment. » Erulin continuait à me frapper, tandis que l'autre, assis sur une table, assistait au spectacle. Mes lunettes

LA QUESTION

avaient depuis longtemps voltigé. Ma myopie renforçait encore l'impression d'irréel, de cauchemar que je ressentais et contre laquelle je m'efforçais de lutter, dans la crainte de voir se briser ma volonté.

« Allez, Audin, dites-lui ce qui l'attend. Evitez-lui les horreurs d'hier soir ! » C'était Charbonnier qui parlait. Erulin me releva la tête. Au-dessus de moi, je vis le visage blême et hagard de mon ami Audin qui me contemplait tandis que j'oscillais sur les genoux. « Allez, parlez-lui », dit Charbonnier.

« C'est dur, Henri », dit Audin. Et on le remmena.

Brusquement, Erulin me releva. Il était hors de lui. Cela durait trop. « Ecoute, salaud ! Tu es foutu ! Tu vas parler ! Tu entends, tu vas parler ! » Il tenait son visage tout près du mien, il me touchait presque et hurlait : « Tu vas parler ! Tout le

LA QUESTION

monde doit parler ici ! On a fait la guerre en Indochine, ça nous a servi pour vous connaître. Ici, c'est la Gestapo ! Tu connais la Gestapo ? » Puis, ironique : « Tu as fait des articles sur les tortures, hein, salaud ! Eh bien ! maintenant, c'est la 10e D. P. qui les fait sur toi. » J'entendis derrière moi rire l'équipe des tortionnaires. Erulin me martelait le visage de gifles et le ventre de coups de genou. « Ce qu'on fait ici, on le fera en France. Ton Duclos et ton Mitterrand, on leur fera ce qu'on te fait, et ta putain de République, on la foutra en l'air aussi ! Tu vas parler, je te dis. » Sur la table, il y avait un morceau de carton dur. Il le prit et s'en servit pour me battre. Chaque coup m'abrutissait davantage mais en même temps me raffermissait dans ma décision : ne pas céder à ces brutes qui se flattaient d'être les émules de la Gestapo.

« Bon, dit Charbonnier, tu l'auras voulu ! On va te livrer aux fauves. » Les

Depuis la victoire de la droite aux élections, les sanctions pleuvent dans les casernes. Un peu partout, en France et en Allemagne, la Sécurité Militaire est passée à l'offensive : interrogatoires, fouilles, menaces, passages à tabac, tout est bon pour démasquer les "meneurs".

Selon son bon vouloir, la hiérarchie militaire punit, mute, emprisonne des jeunes appelés et engagés. Il est difficile de tenir les comptes exacts de cette répression, entourée, dans la plupart des cas, du "secret militaire".

Plus d'une centaine de soldats ont été sanctionnés depuis 3 mois : "soupçonnés" d'appartenir à un comité de soldats, d'élaborer ou de diffuser un journal de comité, d'avoir manifesté le 1° Mai, d'avoir signé la pétition sur les transports...

Au 24° RIMa de Perpignan, au 35° RI Ri de Belfort, au 92° RI de Clermont, au 7° BCA de Bourg-Saint-Maurice, des appelés ont été mutés et punis ; au 75° RI de Valence, à Evreux, au 1er RCP, au 126° RI de Brives, au 39° RI de Rouen, à Toulon, à Stetten, à Wittlich (cas de Michel Bousquet), au 41° RAMA de la Fère, au 76° RI de Vincennes, des soldats ont été condamnés à 30, 60, voire 120 jours d'arrêts de rigueur (comme à Vincennes) et le plus souvent sont maintenus au secret.

Cette répression vise également les civils qui luttent à l'extérieur des casernes : objecteurs, insoumis, renvoyeurs de livrets, militants soutenant la lutte des soldats ; ainsi Marc Pinget, membre du Collectif Manceau de Soutien aux Luttes des Soldats et ancien officier engagé, à été condamné à 1 an de prison avec sursis pour avoir distribué le journal du CMSLS, "l'Echo de la Muette", à des militaires permissionnaires.

Dans de nombreux cas, des actions unitaires de soutien aux soldats et civils sanctionnés ont eu lieu, localement, avec des sections syndicales, des organisations politiques, le CNSLS...

Par ailleurs, en mai, s'est crée à l'initiative de la Ligue des Droits de l'homme, le comité Droits et Liberté dans l'Institution Militaire qui regroupe différentes personnalités et s'est donné pour but de défendre tous ceux qui sont victimes de l'institution militaire.

REPRESSION AU 75e RI DE VALENCE

Neuf appelés ont été interrogés et mutés avec 60 jours d'arrêt de rigueur au 75e RI de Valence.

Ils sont accusés par la hiérarchie militaire d'avoir participé au comité de soldats de Valence et d'avoir diffusé le journal de ce comité qui, depuis 6 mois menait campagne pour dénoncer les conditions dans lesquelles un appelé du régiment avait trouvé la mort.

Ces emprisonnements arbitraires surviennent après la mutation arbitraire de 10 soldats du "Quartier Général Frère" à la suite de l'accident ayant entrainé la mort de 3 soldats ; après la répression exercée contre des soldats candidats aux législatives (J. Mamou muté à Lille, D. Péré menacé de sanctions après 21 heures d'interrogatoire à la Valbonne) ; après l'arrestation de signataires à Rouen d'une pétition réclamant les transports gratuits pour les soldats, après l'emprisonnement de 7 appelés à Pau et de T. Giany en RFA. Nous venons également d'apprendre la mutation de plusieurs appelés de Bourg-Saint-Maurice.

Parce qu'il est inacceptable qu'on emprisonne des appelés dont le seul tort est d'avoir réclamé **les libertés démocratiques** élémentaires garanties à tout citoyen (droit de s'informer, de se réunir, de s'exprimer, de s'organiser, d'être candidat aux élections)

Parce qu'on ne peut tolérer que des appelés soient emprisonnés pour avoir simplement réclamé **l'amélioration de leurs conditions de vie, d'hygiène et de sécurité.**

Parce qu'on ne peut tolérer qu'une "justice" d'exception emprisonne des soldats sans autre forme d'instruction que l'arbitraire (pas de dossier, pas de publicité des débats, pas de droit de défense, pas de motivation des décisions)

•

Parce que les appelés sous l'uniforme doivent bénéficier des **droits démocratiques garantis à tous les citoyens et tous les travailleurs.**

Les organisations UD-CFDT, FEN, Ligue des droits de l'homme, Mouvement d'Action Judiciaire, Mouvement d'action Syndicale-Etudiant(e)s, comité de soutien à la Lutte des soldats, Information pour les Droits du Soldat, Mouvement pour une alternative non-violente, Comités Communistes pour l'Autogestion, Ligue Communiste Révolutionnaire, Organisation Communiste des Travailleurs, Parti Socialiste Unifié.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il y a six mois, la coordination Rhônes-Alpes rendait publique une pétition qui à ce jour a déjà recueillie plus de 2000 signatures d'appelés.

Face à la revendication légitime des soldats au repos hebdomadaire, à l'affectation rapprochée et aux transports gratuits, face au soutien très large que cette revendication a suscité au sein du mouvement ouvrier et démocratique, le gouvernement n'a qu'une seule réponse : la répression.

Aujourd'hui, c'est tout à la fois les soldats qui ont revendiqués les droits démocratiques élémentaires (que ce soit au cours des législatives ou dans les casernes) et les signataires de la pétition transports gratuits, qui sont réprimés.

Ainsi dans notre région, 6 soldats à bourg-St-Maurice et 9 soldats à Valence ont été mutés ou emprisonnés pour 60 jours.

La coordination Rhônes-Alpes exige leur libération immédiate et appellé l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique à renforcer les liens avec les soldats, à apporter son soutien à la campagne transport, et à lutter contre la répression.

La coordination
Rhônes-Alpes

Communiqué du « Poisson rouge »

PLUSIEURS MARINS PASSES A TABAC PAR LA SM A TOULON

« Depuis une dizaine de jours environ, la sécurité militaire de Toulon est lancée dans une offensive brutale contre notre comité, et à travers lui l'ensemble des marins qui luttent contre l'arbitraire militaire, l'ensemble de ceux qui sont mobilisés pour gagner le droit aux permissions, aux transports gratuits.

« La nervosité des états-majors et des flics militaires, perceptible depuis quelque temps (multiplication des fouilles et contrôles de toute sorte) a pris ces derniers jours un caractère intolérable et dramatique pour certains marins : interrogatoires arbitraires, sévices, mises au secret et emprisonnements.

« Nous pouvons affirmer dès maintenant de source absolument sûre que trois matelots de l'hôpital militaire Sainte-Anne de Toulon, Curtet, Lopinto, Beaugosse, sont actuellement emprisonnés ; que des interrogatoires et des mutations se succèdent actuellement concernant des matelots du porte-avion « Foch », de la frégate lance-missile « Suffren », du croiseur « Colbert » et du navire de soutien logistique « Rance ».

DERNIERE HEURE

La Sécurité Militaire a encore frappé ! En moins de 8 jours, 12 soldats de la BA d'Evreux, 1 soldat du 3 RG de Charleville et 4 soldats du 32 RG de Vieux-Brisch viennent d'être mis aux arrêts de rigueur, alors que 14 soldats du 152 RI de Colmar étaient mutés à la suite de la distribution du journal du comité.
Face à cette offensive de la hiérarchie, une riposte massive contre la répression est plus que jamais nécessaire.

15 juin 1978

REPRESSION AU 24e RIMA

La SM redoute la pétition pour les transports gratuits et réprime sans avoir de preuves.

— A Fernandez, arrêté le 20 avril, mis aux arrêts de rigueur, interrogé 33 heures durant, obligé à rester debout. Pendant l'interrogatoire les menaces se multiplient sur son avenir professionnel son affectation, menaces de coups aussi. Il a été muté vendredi 28/4 en RFA alors que sa femme devait lui rendre visite samedi. Pour lui ce n'est pas la première sanction : il y a quelques semaines il était mis aux arrêts simples pour un mois pour de soi-disant propos anti-militaristes.

— P Azema, arrêter au cours du cross régimentaire le 19 avril, interrogé par la SM de 15 h à 7 h le lendemain matin, lui aussi debout. Dans son cas comme pour Fernandez, aucune preuve, des menaces. Il a été muté le 28 avril à Mourmelon. La SM agit dans l'arbitraire le plus total ; A l'armée il suffit d'être un militant syndical pour risquer les interrogatoires et mises aux arrêts.

De plus la SM a montré aux deux soldats la photocopie d'une lettre saisie chez un membre du collectif de soutien aux luttes des soldats par la PJ de Montpellier au cours d'une perquisition concernant une toute autre affaire sans rapport avec l'armée. On voit très bien que d'une part une enquête à été utilisée pour surveiller un membre du collcetif de soutien et d'autre part qu'il y a collaboration entre la PJ et la SM. Rarement dans les casernes on a bafoué de la sorte les libertés individuelles.

CSLS Sud-Est

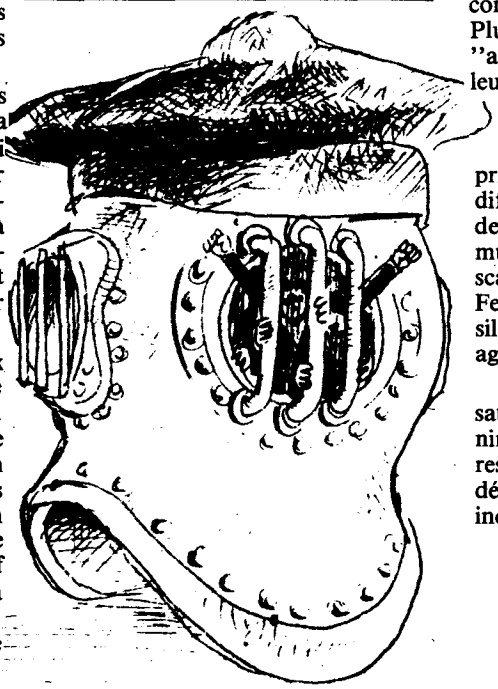

IL RESTE QU'A FENDRE LE MUR DU SILENCE

OU EST PASSEE LA 2e compagnie du 24e RIMA ?

Dimanche 30 avril, des bruits concernant la deuxième compagnie. Il semblerait d'après ce que nous avons pû apprendre, qu'une grande majorité de soldats de cette compagnie (peut être 80) ait décidée de prendre une permission de 72 heures et qu'ils soient partis dans leur famille samedi soir. Cette décision aurait été prise devant les risques pour ces appelés de ne pouvoir partir chez eux d'ici la fin juin. En effet ils doivent dans la foulée faire le stage commandos puis rejoindre la Bretagne. Plusieurs soldats partis en fausse perm "auraient eu la visite" des gendarmes leur demandant de rejoindre la caserne.

Bien sûr ces informations doivent être prises avec réserve : il est toujours très difficile de vérifier ce qui se passe derrière les mûrs de la "grande muette". Les arrestations arbitraires et scandaleuses des deux soldats Azema et Fernandez nous ont décidé à rompre le silence qui ne peut que cautionner les agissements de la hiérarchie militaire.

Nous appelons la presse et les organisations démocratiques à tenter d'obtenir toutes les informations auprès des responsables militaires, à se tenir prêt à défendre les soldats qui risquent d'être inquiétés.

CSLS Sud-EST

UN AN DE PRISON AVEC SURSIS

Marc Pinget militant du CNSLS, ancien officier a été condamné à 1 an de prison avec sursis par le tribunal du Mans. Il est à noter que cette peine à surpris tout le monde par sa lourdeur alors même que le substitut n'avait réclamé qu'une peine de principe.

Marc, son avocat et les témoins ont insisté sur la notion de liberté de la presse et sur le fait qu'avant d'inculper Marc en vertu de la loi elle-même c'était au directeur de publication à comparaître.

Mais le président Oger a voulu frapper directement un militant du CNSLS de plus ayant fait 3 ans d'armée avec le grade d'officier et l'empêcher de remplir la fonction à laquelle il se destinait par sa reconversion : enseignant.

Les attendus du jugement sont révélateurs et scandaleux : ***Ouest-France*** du 29-30/4/78...

«Attendu que par son avocat de sachant couvert par l'immunité courtoise du barreau, a été plaidé que l'armée était une école d'abétissement, attendu que Pinget a déposé des conclusion demandant sa relaxe, estimant qu'il ne peut pas être poursuivi avant le directeur de la publication, attendu que ce moyen présente la même fantaisie que les connaissances et déductions historiques de leur auteur, qui se destine pourtant à l'enseignement, alors que la jurisprudence tellement abondante, est passée dans les principes d'application de la loi sur la presse (..)

« Les propos diffusés n'ont pour but que de désorganiser l'armée même dans ce qu'elle a de plus sain, de plus anodin et de plus rassurant, à savoir la rentrée des corps à telle heure (...)

« Tentant à priver la nation de la force qui au prix d'abnégation et de sacrifices hors de la compréhension du prévenu, a permis de forger cette nation et d'assurer une paix intérieure et extérieure, il semble là que ces propos enfreignent donc gravement la loi du 12 décembre 1893 qui, il faut le noter, a été votée pour sauver la jeune République menacée alors par les excés libertaires dont meurt aujourd'hui sa grande soeur latine »

Trois questions peuvent se poser :

— Est-ce que le tribunal regrette le fait de ne pouvoir condamner l'avocat et fait porter à l'inculpé la responsabilité de propos tenu par les témoins et son avocat ?

— Est-ce que le tribunal souhaite que les interdictions professionnelles voient le jour en France comme en Allemagne ?

— Est-ce que le tribunal considère que l'activité du CNSLS s'identifie à celle des Brigades Rouges italiennes ?

IMP. SPE. CNSLS

VP.

L'ECHO DES CASERNES UN JOURNAL POUR TOUS.

Déclaration de Marc Pinger

Officier dans l'armée de terre de 73 à 76, j'ai demandé la rupture de mon contrat sur la base d'un profond désaccord politique, résultat d'une longue analyse sur l'institution militaire telle que je l'avais vécue.

D'abord, peut-on avancer en toute impunité «L'armée est apolitique ?» C'est là certes un des chevaux de bataille dans les discours que tient la hiérarchie militaire aux appelés, **il y a mensonge !**

Quel apolitisme que celui d'une armée qui se restructure au grand jour, construisant une véritable armée de métier qui se prépare à la guerre civile à côté de l'armée de conscription qui reste l'alibi démocratique.

Les manoeuvres en terrain civil n'ont certes les buts avoués par la hièrarchie. Un char au carrefour en 1976, des soldats dans les rues en 1977 : c'est une grande répétition qui vise à conditionner à créer l'habitude chez les populations afin que la présence de l'armée hors des casernes ne soit qu'un fait normal de la vie quotidienne.

Cette même armée prétend encore ne pas avoir d'expression politique et l'interdit même dans ses enceintes. Pourtant, quelle expression en Indochine ! Quelle expression en Algérie, à Djibouti au Sahara Occidental, au Tchad... Et chaque fois (un hasard ?) pour réprimer des peuples en lutte pour leur libération des impérialismes.

Quelle expression aussi lorsqu'elle tue quotidiennement et impunément dans les casernes, en manoeuvres, parce que la vie d'un appelé ne compte pas, au point que les règles élémentaires de sécurité sont sans arrêt ignorées, que la maladie et la consultation sont des faiblesses inadmissibles.

Dans les casernes, quel apolitisme que celui qui chaque jour se berce de chants et slogans fascistes. Quel apolitisme que ce mépris de la femme ramenée au rang du vocabulaire injurieux et débilitant, caricature extrême de la phallocratie. Quel apolitisme que celui des agents de la sécurité militaire qui fichent, surveillent, traquent et emprisonnent ceux-là même qui luttent pour aquérir les droits démocratiques élémentaires.

Ces constatations et bien d'autres encore m'ont amené à rejoindre les antimilitaristes qui sont les seuls garants de luttes qu'il faut mener aujourd'hui pour dénoncer la redoutable armée antipopulaire dont le pouvoir se dote depuis quelques années. Pour ces raisons aussi je soutiens sans réserve la luttes des soldats dans les casernes, la lutte des engagés pour que vivent et se développent les comités de soldats, la lutte des objecteurs qui refusent de participer et de subir l'abrutissement gratuit.

Mon devoir m'a amené à exprimer publiquement mes opinions, à diffuser des journaux et tracts. Aujourd'hui je suis inculpé et prévenu devant le tribunal correctionnel du Mans

«Prévenu d'avoir au Mans le 16 décembre 77 adressé une provocation à des militaires des armées de terre, de mer ou de l'air dans le but de détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils commandent pour l'éxécution des lois et réglements militaires...» Cette mesure répressive et le délit d'opinion ne m'enlèvera en rien mes conviction et ma volonté de lutter quotidiennement et sans réserve contre l'institution militaire et je lance un appel à tous les démocrates afin que la liberté d'expression soit un droit inattaquable, seule garantie pour ne pas avoir à subir un jour un pouvoir incontestable.

Marc Pinger
Ancien officier des troupes de Marine

Nous reviendrons dans le prochain n° de l'Echo des casernes sur cette affaire et ses suites. (la rédaction).

Marée noire, marée kakie

INTERVIEW D'UN BIDASSE

X. est un des nombreux appelés à avoir travaillé sur les côtes bretonnes à cause de la marée noire. Il y est resté 3 semaines... il vous raconte...

question : tu es parti à quelle période ?

X. *Nous sommes partis après Pâques, d'ailleurs nous ne savions pas si nous allions avoir une perm pour Pâques, ils nous ont fait poirauter jusqu'au dernier moment car même si les permissions étaient signées il pouvait très bien y avoir un contre-ordre au dernier moment et au lieu de passer les fêtes chez soi, on les aurait passés dans le pétrole !*
Lorsque nous somme partis, seuls les conducteurs savaient oú on allait. Les autres n'avaient aucune connaissance du lieu où on allait bosser.

question : etiez-vous équipés ?

X. *en ce qui concerne le matériel, nous avions des pelles mais elles n'ont pas servi et le matériel était sur place, fourni par la municipalité. Chacun d'entre nous avait perçu un treillis supplémentaire, un ciré, des gants, des bottes. mais pas de lunettes. Avant de partir on nous avait spécifié que ce n'était pas la peine d'emmener des détergents civils car nous n'en aurions pas besoin. Une fois, j'ai craqué mon pantalon et je me suis baladé avec toute une journée car c'était une formalité pour en avoir un autre, il fallait aller au pays.*

question : Aviez-vous un médecin ou un ifirmier avec vous ?

X. *Tu parles, "un infirmier" qui n'avait même pas fait d'études de médecine. La seule précaution qui était prise, c'était de nous nettoyer sur le visage les tâches de pétrole avec de la ouate et du coton. On a eu de la chance car il n'y a pas eu de graved incidents. Ce qui nous a surtout géné, c'est d'avoir très chaud au visage. C'était dû aux vapeurs de pétrole.*

question : comment ça s'est passé en arrivant ?

X. *en fin de compte, ils étaient bien contents d'être là, se sentant plus utiles qu'à la caserne. Et quand on est dans une compagnie de combat, on préfére nettoyer les plages, ainsi on fait moins de manoeuvres et de stages commandos. Au début, c'était un peu le "paradis", on avait permission tuos les soirs, on rentrait à l'heure qu'on voulait, dans la journée, on pouvait également aller au café. Mais il y avait des bidassses qui ne réglaient pas leurs consommations et qui faisaient du bruit en rentrant, alors par la suite, on devait rentrer à 24 h. Un camion nous attendait pour nous ramener. Même, vers la fin les mecs n'ont pas tellement déchanté car c'était plus un travail de finilage. On faisait acte de présence. On s'est aperçu que ce qu'on faisait en un après-midi, un buldozer pouvait le faire en une heure. Quand les mecs de ma section ont appris qu'ils ne retourneraient pas sur les côtes, ils ont même été un peu déçus. Ce qu'il faut dire aussi, c'est que pour les bidasses, c'était inespéré de toucher un peu plus de sous pendant le service : on doit toucher 34,50 f par jour. On a pas encore été payés. Il fallait faire un minimum de 4 h 1/2 de travail par jour pour être payé. Mais on travaillait de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, c'était imposé par l'armée. Et on se levait comme à la caserne à 6 h 30. A 8 h, on faisait un footing, c'etait assez crevant (3 à 4 km chaque matin). Tous les trois jours, on avait droit à la matinée... La seule réaction que les bidasses ont eu, c'est par rapport aux touristes, surtout le dimanche il n'y avait que des bidasses à bosser. Et les civils nous regardaient. Et puis ils gueulaient également parce qu'ils trouvaient qu'il y avait très peu de bretons à nettoyer les plages... Certains paysans avaient été réquisitionnés avec leurs tracteurs, on leur donnait 350 f par jour. Ils ont réussi à obtenir 450 f. D'ailleurs, les commerçants en voulaient pas mal aux paysans de demander du fric. A noter que les commerçants recevaient l'armée à bras ouverts. Ils nous ont payé à boire, offert des crêpes...*

question : au début, le travail devait être assez pénible ?

X. *oui, c'était assez crevant. On raclait le pétrole vers des sillons paralléles, ensuite on le versait dans un énorme trou creusé sur la plage, c'est là que le pétrole était pompé. Une fois, il y a eu un truc débile : comme le pétrole n'avait pas été entièrement pompé, on recouvert le trou de sable soi-disant que le sable allait isoler le pétrole de la mer. Alors que c'etait évident que le pétrole allait s'infiltrer encore plus.*

Après le travail, on ne nettoyait pas nos cirés car fallait le faire sur notre temps de loisirs et on en avait tellement marre qu'on n'avait pas envie de faire la queue au jet d'eau.

Marée noire, marée kakie

J'ai un copain qui m'a raconté que dans certains endroits, les lavoirs publics ont profité de la marée noire pour faire des aménagements pas cher vu que c'était surtout les bidasses qui bossaient. Il fallait bien sûr que ce soit prêt pour la fin juin.

question : y avait-il des belges ?

X. (...) *Dans un patelin à côté, il y a eu des affrontements physiques entre l'armée et les belges. La hièrarchie montant la tête aux bidasses contre les belges. Il y a un lieutenant qui a dit un jour que c'était des gauchistes. Quand il y avait des filles belges, il y avait un attroupement de bidasses autour d'elles, ce qui ne plaisait pas à la hièrarchie... Faut voir l'attitude des bidasses par rapport aux filles car par exemple, quand ils voient une fille pas mal dans la rue, c'est du style : "ah, la salope, sacrée salope, etc."*
Quand tu discutes avec eux, ils reconnaissent que l'armée fait haïr les filles mais ça ne les empêche pas de les agresser dans la rue...

question : est-ce que les crevures travaillaient ?

X. *il y a un copain qui a écrit chez lui en décrivant la situation :* « Le capitaine sur une jeep qui donne des ordres et surveille, le lieutenant qui travaille un peu avec sa copine (il sortait avec une fille du pays), le caporal chef, qui domine la situation, engueule les mecs appuyé sur sa raclette » *C'est un peu caricatural mais assez juste.*
Il y avait le caporal chef qui arrivait le matin avec un ciré tout propre et qui repartait pareil. le soir. Alors, le grand jeu pour les bidasses qui s'en étaient aperçu, c'était de lui envoyer du mazout sur son ciré. Il y avait aussi un aspirant qui n'avait plus que deux mois à faire qui s'arrangeaitpour avoir plein de filles autour de lui, il paradait avec ses galons... Disons que les crevures ont bossé pendant 15 jours. Mais vers les derniers jours, ils ne faisaient plus rien.

LES SOLDATS ET LA MAREE NOIRE

Après la sécheresse, où les soldats furent employés au ramassage de la paille, que ce soit pour la marée noire du Torrey-Canyon en france, ou les tremblements de terre en Italie, ce sont toujours les soldats du contingent qui servent "d'homme à tout faire" pour parer aux déficiences d'un système incapable de résoudre les problémes que le développement économique capitaliste pose. Une fois de plus le gouvernement français a été incapable de prévoir la catastrophe de l'Amoco-Cadix. Après trois marées noires, la hiérarchie militaire s'est encore trouvée désarmée : même pagaille, les premiers soldats arrivés ont dormi dans des camions, même inéfficacité, le matériel utilisé par l'armée est insuffisant ou dérisoire.

Et pourtant aux yeux de tous les riverains, ils semblent utiles, tous ces soldats, face à la catastrophe écologique. Mais à quel prix ! Pour le gouvernement, cela permet de faire **des économies** : il refuse d'embaucher des chômeurs volontaires (10 000 à Brest) et ne paye les soldats qu'au prix dérisoire de 10 f supplémentaires (du moins c'est ce qui a été promis). Quand on connait leurs conditions de travail, dans le mazout, près de 10 heures durant ; sur certaines plages, de 50 à 60% des soldats connaissent soit des troubles de la peau, ou des voies respiratoires (il est a noter que dans les raffineries, les travailleurs manipulantun tel pétrole doivent respecter des mesures de sécurité importantes), que dire encore des soldats qui se sont vus supprimer une permission, alors qu'ils revenaient de manoeuvre.

Pour les chômeurs volontaires, ou les bidasses, nous exigeons un **salaire au moins égal au SMIC, un contrôle sanitaire sérieux, pas plus de 35 h de travail par semaine permissions régulières.**

Les soldats ramassent le pétrole, certes, mais ils le font d'abord pour la population concernée par le désastre. **Ils doivent être sous le contrôle de celle-ci** et précisemment des organisations représentatives : comité de lutte anti-marée noire, comités de riverains et sections syndicales des marins pêcheurs, goémoniers etc... En relation avec les comités de soldats quand ils existent ; que les sommes débloquées soient complètement gérées par ces organismes : pourquoi donner 1500 f aux chauffeurs des camions hollandais et seulement 300 f aux paysans qui utilisent leur tonne à lisier. Il n'y a pas de raison, que seules les huitres des gros marreyeur soient sauvées, et que les gradés sont inutiles dans cette tâche de nettoyage, qu'ils mettent la main à la pâte ou qu'ils rentrent dans leurs casernes.

Comité Rennais Anit-Militariste

MAREE NOIRE : UNE OCCASION POUR L'ARMEE DE SE VALORISER

En effet pourquoi développer un tel gigantisme humain alors qu'on aurait davantage besoin de véhicules de travaux publics (que le génie aurait d'ailleurs pu fournir en plus grande partie)

Oui nous sommes là, près de 2000 soldats qui envahissons les plages qui travaillons "plus efficacement" que les civils (du moins nos chefs se plaisent ils à le dire), qui le soir occupons les lieux publics en treillis (tenue obligatoire), qui mangeons dans les familles, qui participons aux pots gracieusement offerts par les personnalités locales.

Pourquoi nous montre-t-on aussi facilement actuellement sinon pour masquer la réalité quotidienne de l'armée qui par ses manoeuvres saccage les cultures, exproprie les paysans (Larzac) et demande toujours plus de crédits.

Certes les bidasses se sentent utiles et préfèrent ramasser du pétrole plutôt que de faire des manoeuvres, et 34 F par jour pour un appelé ça gonfle sensiblement la solde.

Mais est il normal que nous servions de main d'oeuvre à bon marché 34 F pour 8 heures de travail, c'est un peu de même que les civils qui travaillent bénévolement (ils sont juste nourris et hébergés, leur billet de train n'est même pas remboursé).

En effet si de telles catastrophes existent (la quatrième en 11 ans) elles ne sont pas le fruit du hasard ni de la "fatalité". La cause en est l'irresponsabilité des compagnies pétrolières (Shell) que l'état protège. Nous n'avons pas à en faire les frais, les Bretons non plus, puisque dans leur courses au profit, ces compagnies prennent des risques énormes.

Quelles en assument réellement la responsabilité !

C'est pourquoi nous demandons le SMIG pour tous les soldats et civils qui travaillent au nettoyage des plages.

Des appelés du 1 RIMA

Communiqué du comité de soldats du 20e RA de Poitiers au sujet du nettoyage des côtes bretonnes

« Non, les appelés du 20°RA ne sont pas partis « enthousiastes » nettoyer les plages de Bretagne. A peine revenus d'une manœuvre de 15 jours dans des conditions climatiques difficiles, les canonniers de la 2° batterie (et bientôt suivis par ceux de la première) ont été réembarqués sans repos réel ni permission (...)

« La solidarité avec les sinistrés de Bretagne n'était pas en cause mais bien les conditions dans lesquelles se faisait le départ. Ainsi que le journal du comité l'avait exposé, les appelés refusent l'utilisation qui est faite d'eux comme main-d'œuvre gratuite tout en camouflant les responsabilités des pouvoirs publics (...).

« Nous soldats du 20°RA demandons :

— le SMIC pour tous ceux qui travaillent sur les côtes bretonnes ;

— des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes (1 appelé serait mort, nombreux maux de tête, allergie respiratoire par les vapeurs de mazout) ;

— un contrôle médical pour chaque appelé après son retour de Bretagne ;

— une alimentation suffisante et des conditions d'hébergement décentes ;

— suppression de la manœuvre du Larzac pour la 2° batterie du 22.05 au 2.06 : 1 800 obus à plus de 1 200 F pièce doivent y être tirés, de quoi payer 10 fois le SMIC les 250 appelés du 20°RA qui seront en Bretagne ;

— une semaine de permission pour tous.

« Face à cette catastrophe qui n'a rien de naturelle, aux conséquences incalculables sur l'environnement, qui réduit des centaines de travailleurs au chômage, les appelés affirment leur solidarité avec les sinistrés au côté de toutes les organisations syndicales et démocratiques et exigent que les véritables responsables payent. »

Comité de soldat du 20°RA

DES TECHNIQUES DE POINTE ...

LUTTE CONTRE LES PEUPLES D'AFRIQUE

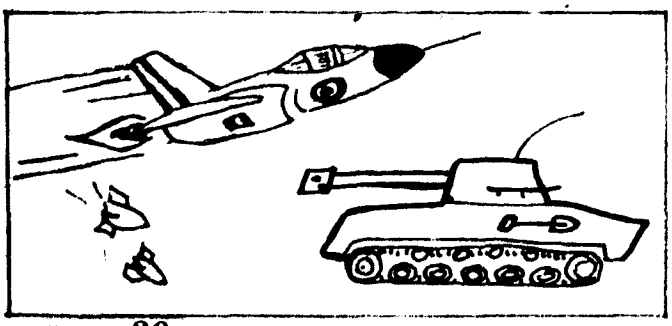

LUTTE CONTRE LA MARÉE NOIRE

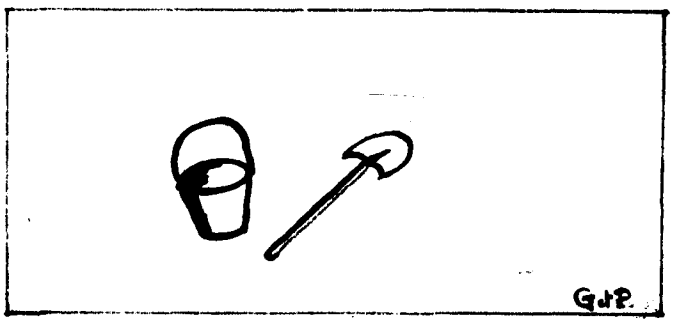

L'armée et les femmes

Après avoir été "gardé à vue, gouverné, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, noté, toisé, apostillé, réprimé, sexé,..." Et on en passe et des meilleurs, cela pendant 10, 15 jours ou 3 semaines, un groupe de p'tits gars aux cheveux courts, des bidasses, déboulent sur le quai de la gare. Et ô miracle, que voient-ils ?... Des filles ?

Alors ils vont pouvoir à leur tour "garder à vue, gouverner, inspecter, espionner, diriger, légiférer, réglementer, parquer, endoctriner, prêcher, contrôler, estimer, apprécier, censurer, commander, noter, toiser, apostiller, réprimer, sexer,..."

Et ils vont se débrouiller pour aller dans un compartiment où ils pourront faire un brin de causette avec des filles (ils : ce sont ceux qui pourront voyager assis, la plupart des bidasses voyagent debout dans les couloirs).

Cela commence toujours par "voulez-vous une cigarette, Mlle ?" et ça continue par "où allez-vous ?" ou "êtes vous étudiante ?" etc...

Même si on leur fait comprendre qu'on n'a pas forcément envie de causer avec eux, ils continuent, se moquant pas de ce qu'on leur raconte. Ils sont contents, ils ont trouvé plus "faible" qu'eux. La fille qui est devant eux, et bien ce n'est pas une fille, c'est juste une paire de fesses, une paire de seins , c'est l'objet sur lequel ils voudraient bien se défouler, c'est le trou qu'ils voudraient pénétrer.

Quand ils voient que la conversation n'est pas possible avec la fille, ils causent entre eux. De quoi ?... De cul, évidemment. Ils ont envie de provoquer, de choquer. Ils parlent de leurs rapports sexuels (ils fabulent souvent) en termes obscènes. C'est à celui qui aura "baisé" la plus belle et la plus chouette (au pieu) "gonzesse".

Ce genre de situation, beaucoup de filles la vivent. Et la plupart du temps, on reste passive parce qu'on a peur de ces mecs qui boivent bière sur bière, parce qu'on est seule et qu'ils sont sept, parce qu'on nous a toujours appris à nous taire, parce qu'on ne sait pas comment leur faire comprendre qu'ils nous agressent...

ET SI... ET SI ON OSAIT L'OUVRIR NOTRE GUEULE, PEUT-ÊTRE QU'ILS COMPRENDRAIENT DES TRUCS

Par exemple, que d'être parqués dans une caserne pendant trois semaines, sans avoir de rapports sexuels, ça ne fait qu'accentuer des comportements dégueulasses par rapport aux filles. l'armée ils sont encore plus frustrés, donc quand ils sont encore plus frustrés, donc quand ils en sortent, il n'y a plus que leurs désirs qui comptent. Et la première fille qu'ils rencontreront à la sortie de la caserne se fera siffler, ou entendra des plaisanteries obscènes et grossières.

Certains ou certaines diront qu'il n'y a pas que les bidasses qui sifflent les filles dans la rue, et c'est vrai. Sauf qu'un homme qui n'aura pas vu sa femme ou sa copine pendant des semaines, aura envie de se défouler sur n'importe quelle femme.

Et puis il y a les gradés qui sont les premiers à inculquer aux bidasses un certaine image de la femme. C'est plus facile d'avoir des soldats soumis, qui suivront tous les ordres quand on leur fait entrevoir qu'à l'armée, ils deviendront "virils" et que pendant les week-ends, ils trouveront des "bonnes femmes" pour le repos du guerrier et qu'ils pourront à leur tour jouer au "général" avec elles.

Il y a aussi les histoires de cul, qu'ils se racontent dans les chambrées et les expéditions nocturnes, pour se trouver une "pute"... Ils sont entre "mecs", et dans notre société, le mâle doit être fort, insensible etc...

Alors, c'est plus facile pour eux de baver sur des photos pornos, que d'avouer qu'ils auraient besoin de tendresse et d'amour. Malheur à celui qui l'avouerait il se ferait traiter de "gonzesse" ou de "pédale" par les autres...

Bref, peut être qu'ils comprendraient que leur besoin de se défouler sur des filles, traduit l'inadaptation à tout encasernement, que leur mépris des femmes canalise une certaine révolte, et par conséquent que les plaisanteries obscènes et le viol ne sont pas des solutions au malaise qu'ils ressentent...

L'ARMEE, ECOLE DU VIOL

Déjà, avant d'aller à l'armée, par les jouets, l'école, la publicité, les bouquins, les hommes sont pleins de cette sale mentalité : de mâle violeurs, de mâles dominateurs, de mâles oppresseurs, mentalité que l'armée ne fait qu'accentuer. Et au fond, le viol commence déjà là, dans tous ces gestes, insultes, plaisanteries... et n'en est que l'aboutissement logique...

Non contents, ni satisfaits de pousser au viol systématiquement pour répandrer la terreur en Algérie, au Vietnam et aujourd'hui à Djibouti, l'armée française organise le commerce (lucratif) des prostituées qui viennent peupler les "BMC (bordels militaires de campagne). Ce qui permet pour 1/4, 1/2 heure, 1 heure pour les crevures, d'oublier qu'ils sont là pour tuer, piller, brûler, et aussi peut être pour y laisser leur peau.

"Malheureusement", il n'y a pas dans toutes les casernes, des bordels incorporés comme à la légion. pour pallier à ce "manque", les gradés ont transformé toutes les femmes en "putains" (à commencer par la leur).

C'est pour tout cela que les bidasses vont aller se balader dans des quartiers de prostituées, mais faute de sous, ils se retrouvent au cinéma... porno.

Et souvent, ils n'en restent pas là. Malheur à la première fille qu'ils rencontreront.

Mais il n'y a pas que les filles qui leur sont étrangères qui se font violer. Quand ils rentrent en perm, ce sont les mêmes attitudes, le même mépris, la même mentalité qui feront que de faire l'amour avec leur copine ou leur femme, deviendra UN VIOL.

Comité Rennais
Antimilitariste

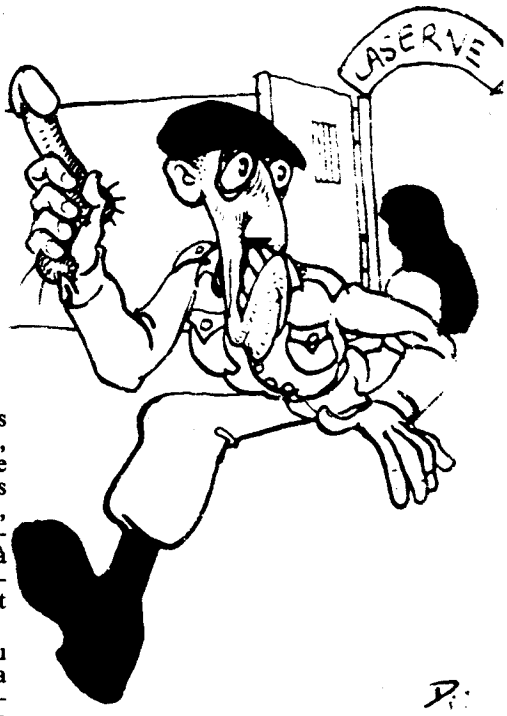

PERMISSION DE DÉTENTE

ECHOS DU CNSLS ECHOS DU CNSLS

Le 20 mars 1978, Jean GIRARD, originaire de Coutances et effectuant son service militaire au 501e GICA de Senlis, était interrogé par la Sécurité Militaire et mis aux arrêts de rigueur pour 60 jours. Il lui était reproché d'avoir été en possession de tracts antimilitaristes (plusieurs exemplaires ont été trouvés dans son armoire et dans sa voiture). Le tract en question était en réalité un bulletin du comité de soldats exposant les principales revendications actuelles du mouvement des soldats : droit d'information, de réunion, d'association pour les soldats ; droits aux voyages gratuits et aux permissions régulières ; possibilité d'incorporation dans une unité proche du domicile ; une plus grande sécurité pour les appelés pendant les manoeuvres et les tirs.

Le collectif de soutien aux luttes des soldats de Saint-Lo prenait alors contact avec les parents de Jean GIRARD. Autour de ceux-ci et à l'initiative du collectif, un comité de soutien se constituait sur Coutances, composé des organisations suivantes : CNSLS, CLO, Paysans-travailleurs, CRILAN (Comité Régional d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire), CSCV, CFDT, FEN, Comité de lutte lycéen, PS, HR. Dès le début de l'affaire, le comité s'était fixé pour objectifs :

— la dénonciation des conditions d'arrestation et de détention de Jean ;

— l'obtention du droit de visite sans conditions pour sa famille ;

— la libération de Jean et de tous les soldats emprisonnés ;

— la suppression de la justice militaire, la reconnaissance du droit d'expression et d'organisation pour les soldats.

Sur la ville de Saint-Lô, une structure d soutien se mettait également en place, regroupant le CNSLS, la CSCV, FTL, la Ligue des Droits de l'Homme, l'OCT, le PSU, et le Front Autogestionnaire, la Fédération Anarchiste. Sur Caen, à l'initiative du CNSLS, une réunion unitaire avait également lieu avec la participation de la CFDT. Enfin, des comités de soutien se formaient sur Equeurdreville, Creil (près de Senlis).

Pendant plus d'un mois, c'est donc une vaste campagne d'information et de soutien à Jean GIRARD qui a été organisé sur la Manche et la Basse-Normandie. Les moments essentiels

de cette campagne ont été : l'envoi de plusieurs lettres au chef de corps du 501e GICA de Senlis, l'envoi d'une pétition ayant recueilli 2500 signatures (dont 1200 pour la ville de Coutances), la diffusion de tracts sur les différentes villes et surtout la tenue d'un rassemblement à Coutances pour exiger la libération de Jean et des soldats emprisonnés, rassemblement suivi d'une manifestation réunissant environ 250 personnes, le 22 avril. La presse locale a fait largement écho de ces différentes initiatives dans de nombreux articles.

Il faut signaler également les interventions du comité de soutien au meeting du 1er Mai à Coutances et du collectif dans le rassemblement du 1er Mai à saint-Lô. Le PC et la CGT de Coutances qui ne participaient pas au comité de soutien ont cependant pris position en faveur de la libération de Jean et des soldats emprisonnés.

C'est cette mobilisation à la fois unitaire et offensive qui a donc permis de faire reculer la hiérarchie militaire et le pouvoir. Dans un premier temps, les autorités militaires ont été obligées d'assouplir le régime de détention de Jean, d'allonger la durée des visites autorisées pour les parents. La mobilisation a surtout permis de briser le mur du silence que l'autorité militaire voulait créer autour de cette affaire (ce mur du silence qui lui permet de mieux réprimer les appelés, d'étouffer toute volonté de ceux-ci de s'organiser en vue de défendre leurs revendications). C'est ainsi que l'autorité militaire, devant le soutien massif, a été obligée de se justifier en révélant publiquement la nature des faits reprochés à Jean. Enfin, le 1er Mai, nous apprenions que les 20 jours d'arrêts de rigueur que Jean devait encore accomplir étaient transformés en arrêts simples. Il s'agit là d'une victoire due à l'action du collectif et des différents comités de soutien.

Mais le cas de Jean n'est pas isolé. Confortée par la victoire de la droite, la hiérarchie militaire continue à frapper. C'est ainsi que Jacques GLAIZE, originaire lui aussi de la Manche, vient d'être mis aux arrêts de rigueur pour 60 jours , Il en est de même pour 5 de ses camarades, effectuant comme lui leur service militaire au 39e RI de Rouen. La hiérarchie leur reproche d'avoir signé ou fait circuler la pétition sur les transports gratuits. Comme il l'a déjà fait au moment de l'affaire Jean GIRARD, le collectif de Saint-Lô a décidé de s'engager à fond dans le soutien à Jacques GLAIZE et aux autres soldats emprisonnés. En liaison avec le comité de soutien constitué sur Grandville, le collectif fait circuler une pétition de soutien et compte prendre d'autres initiatives visant à faire reprendre en charge le soutien aux luttes des soldats par les organisations représentant les travailleurs et en particulier par le mouvement syndical.

CSLS de Saint-Lô

TEMOIGNAGE

BILAN D'ACTIVITE DE PLUSIEURS ANCIENS MEMBRES DU COMITE DE SOLDATS DU 12e RC DE SEDAN

Sur la nécessité de lutter dans les casernes...

Sur le pourquoi et le comment d'un comité de soldats...

Sur ses moyens... tâches et objectifs... fonctionnement...

Terminé ! Ras le bol ! C'est fini !... Pourrions nous être tentés de dire, nous qui venons de passer un an de notre vie... DANS UNE CASERNE ! Et bien NON ! Justement nous voulons en parler, nous voulons expliquer ce que nous avons vu, ce que nous avons vécu et subi à travers le choix que nous avons fait : MILITER DANS UN COMITE DE SOLDATS !

Nous avons fait ce choix en sachant pertinemment que chaque jour nous risquions 60 jours d'arrêt de rigueur et même la Cour de Sureté de l'Etat !

Nous avons fait ce choix car pour nous LES SOLDATS NE PEUVENT PLUS SE TAIRE !

POURQUOI ET QU'EST-CE QU'UN COMITE DE SOLDATS ?

Ce que nous subissons dès l'instant que nous entrons dans la caserne jusqu'au dernier jour, c'est l'ISOLEMENT dans lequel on nous plonge, loin de notre famille (femme, compagne, parents...), de nos camarades, de notre contexte social, etc... Tout est fait dès le début pour renforcer et développer notre individualisme pour qu'en aucun cas nous puissions collectivement réfléchir, donc de part la nature même de l'armée, à terme remettre un certain nombre de choses en question.

Ceci pendant les "CLASSES" nous l'avons compris et à quelques uns, petit à petit, nous avons appris à discuter, à échanger, ce que nous vivions et subissions et très vite à le mettre en question et à le combattre.

Nous avions certains points en commun, nous aboutissions à certaines conclusions communes. Mais ce n'était pas suffisant, il fallait passer à un stade supérieur : LE COMITE !

Aujourd'hui lutter dans une caserne n'a rien de spectaculaire. Nous avons choisi la CLANDESTINITE TOTALE, car avant tout nous voulions construire ce comité, ce qui pour nous dès le début voulait dire : qu'il soit réellement ancré un jour dans la caserne, qu'il puisse réellement débattre, se coordonner régionalement et nationalement. C'est la raison pour laquelle nous avons refusé l'aventurisme, de nous faire plaisir en intervenant tous azimuts. Pour nous le plus important était d'asseoir ce projet sur la caserne, construire patiemment des réseaux dans chaque escadron. Patiemment c'est vraiment le mot ! Bien sûr nous voulions foncer par moment. C'est normal, c'est vrai que c'est formidable de réussir à se réunir, entrevoir les possibilités d'intervention sur la caserne et pourtant, par exemple, nous avons mis plusieurs mois pour sortir notre bulletin : *"Le contre Echo du 12 !"*

Pourquoi ?

Il est vrai que matériellement nous aurions eu la possibilité de sortir plusieurs numéros de ce bulletin pendant ces quelques mois. Mais nous avons fait un choix différent car ce qui comptait pour nous c'était :

1) que le contenu soit le résultat et l'expression de différents débats que nous avions et que ce contenu colle à la réalité sur la caserne.

2) que l'ensemble des camarades du comité soit suffisamment armé pour reprendre en charge individuellement ce bulletin dans leurs escadrons, sections, pelotons et chambrées respectifs.

3) que ce bulletin soit une avancée pour le comité et qu'il corresponde à un travail engagé au niveau des discussions dans les réseaux en cours de création sur les escadrons de la caserne.

Notre intervention à très certainement été limitée étant donné que nous avons toujours voulu prendre le temps nécessaire pour mettre sur pied les objectifs expliqués ci dessus. Le temps nécessaire c'est refuser toute initiative dont on ne maîtrise pas les effets au maximum. Cela passe par des discussions très importantes sur la SECURITE et parallèlement des discussions pour trouver des solutions collectives au phénomène de la TROUILLE pour la déculpabilisée (car il est normal d'avoir peur lorsqu'on lutte dans une caserne, sauf que tous les membres du comité doivent en discuter pour la partager collectivement et, à l'aide des mesures de sécurité, MIEUX LA VIVRE). Cela passe aussi par la mise en place de mesures concrètes comme : NE JAMAIS se retrouver à plusieurs membres du comité dans n'importe quel lieu ou une tierce personne puisse nous voir (ex. : foyer, réfectoire, la cour, dans un café en ville, etc...). Cela passe aussi par une nécessaire connaissance de la Sécurité Militaire de ses pouvoirs et de ses méthodes. Donc par un apprentissage à résister aux pressions et interrogatoires, savoir quoi répondre, et s'y préparer COLLECTIVEMENT. Cela passe encore par un effort à n'avoir aucune réaction individuelle susceptible d'être équivoque pour la hiérarchie, ex : ne pas avoir de revues ou bouquins antimilitaristes, bien sûr, mais aussi trop progressistes (la limite étant le "Nouvel Obs). Ne pas recevoir de courrier où il est fait référence à des problèmes précis touchant des faits de la caserne ou bien sûr tout ce qui touche de près ou de loin certaines activités pouvant être jugées subversives même s'il s'agit d'activités civiles. Ne jamais (dans la mesure du possible !) poster une lettre à l'intérieur de la caserne (le vaguemestre est souvent un agent de la SM). Pendant les perms ne pas parler de ses activités à un membre proche même de toute confiance (les perquisitions ça existe et les moyens employés sont pas tristes bien souvent...) Cela passe encore par la nécessité d'avoir un maximum de garanties sur chaque camarade qui rejoint le CS. Trop de comités sont tombés à cause d'appelés de la SM infiltrés et parfois même à des places importantes (cf CS de Brest). Cela doit vouloir dire que nous devons avoir entière confiance en tous les camarades en prenant dès le départ toutes les garanties. Dans le même ordre d'idée la majorité des membres du CS ne doivent pas se connaître entre eux, pour cela il faut établir un système de réseaux avec des responsables qui se coordonnent entre eux et répercutent ensuite le débat ou l'information dans leurs escadrons respectifs. Ainsi, notamment, en cas d'interrogatoire il est plus facile d'affirmer à la SM que l'on ne connait pas untel si en plus c'est vrai ? Il en va de même avec les contacts civils, seul un membre du comité doit avoir la liaison car dans ce genre de pratique moins de gens sont au courant mieux ça vaut !

Voilà brièvement rapporté, une certaine optique de fonctionnement que nous avons essayé de mettre en place. Il est bien évident que cela prend du temps et que c'est très dur à réaliser, UN AN c'est très long mais c'est aussi court pour mettre en place tout cela !

Cette sécurité importante et cette réelle responsabilisation des tâches a toujours été notre optique voulant essayer de construire quelque chose de sérieux et de réellement existant, refusant ainsi toute initiative aventuriste pouvant compromettre, les membres du comité, le comité lui-même, et aussi le mouvement national des comités de soldats (ex, la proclamation d'une section syndicale à Besançon). C'est aussi pour quoi nous avons participé à un certain nombre d'initiatives nationales du mouvement partant du simple constat de la nécessité de luter nationalement et pas seulement localement (au risque de prendre des initiatives coupées du mouvement, par exemple Besançon avec sa section syndicale)

Plusieurs anciens membres du CS du 12e RC de Sedan

(A SUIVRE)

L'armée à Malville

«J'ai été témoin, le 31 juillet 77, d'une situation où l'armée des intervenue dans le but d'apporter un soutien aux forces de police présentes lors de la manifestation anti-nucléaire de Malville.

J'effectuais alors mon service militaire dans la caserne de Corbas du 5e G.H.L. (Groupement Hélioporté Léger). Ce week-end du 30-31 juillet, j'étais sergent de semaine. Comme tous les week-end en période de vacances, 2 hélicoptères sont prêts en permanence à intervenir pour évacuer des accidentés graves de la circulation.

Dans l'après-midi du 31 juillet 77, nous avons reçu un appel du SAMU nous demandant, comme d'habitude, si nous pouvions envoyer un hélicoptère sur le lieu d'un accident de la route, survenu sur la N.7, entre Roanne et Lyon. Après l'accord des autorités militaires pour accomplir cette mission, et la confirmation des médecins du SAMU sur la gravité de l'état des blessés, l'hélicoptère était prêt à décoller, 15 mn après l'appel reçu. C'est à ce moment là que nous avons reçu un ordre provenant du commandement de la 5e région militaire, nous demandant d'annuler cette mission, et de la remplacer par l'envoi des 2 hélicoptères de permanence sur les lieux de la manifestation de Malville.

Ces hélicoptères n'étaient pas affectés à l'évacuation des personnes blessées au cours de la manifestation, mais dans un but tout autre

Effectivement, j'ai vu charger dans les hélicoptères des caisses de grenades offensives provenant de la réserve à munitions de la caserne. Suivant une estimation personnelle, il y avait 300 kg de grenades.

Pendant ces opérations, certains engagés ont été pris d'une excitation intensive et soudaine ; pour eux, c'était un défoulement de pouvoir se sentir utiles dans la lutte contre des civils, en l'occurence les manifestants de Malville.

Ces événements, survenus ce 31 juillet, ne sont pas un cas exceptionnel dans les rapports qu'entretient l'armée avec la population civile — un cas de plus où l'armée est intervenue dans un combat qui ne la concernait pas — Hier, c'était contre les éboueurs de Monin, demain contre qui ?

Eric Peyreplane, de la 77/02
CNSLS-Lyon

an-dro du piou piou 77
9 english × 308 .....

Par un biâo souère du mois d'Aou
J'men suis alleu au Régiment
Mais pour quoè don m'a dit mâ meure

Par un biâo souère du mois d'Aou
J'men suis alleu au Régiment
Mais pour quoè don m'à dit mâ meure
T'en va tu là pendant un an ?

J'en sais ben rien mâ pôve meure
Que ch'quitte la feume eu les pourciâos
A c'qui m'à dit meussieu l'tchureu
Ca s'rait pour défend' lâ nâtion.

Bonjour meussieu le Commandant
Oui de Beurtagne et bon français
Sietes-te don lâ mon brâve gâs
Sûr q'faut défendre les richesses.

Nettoille, netoille ton biâo fusil
Ordre, discipline, obéissance
V'lâ tâ devise biâo militaire
An c'que t'es biâo en uniforme !

Ah çâ dâme ver qu'faut obéir
A ces gences lâ qui nous gouvernent
Cireu, frotteu et salueu
C'est côm' cheu nous aveu les vâches.

Mais v'là ti pâs qu'les éboueux
D'la câpitale y s'mettent en greuve
Et que l'captain'y nous n'emmeune
Pour ramasseu les détritus.

Ah mais que j'dis, nous point d'accord
S'faire le boulot d'ces brâves gâs-là
Y font la greuve pour mieux mangeu
Et c'est point moi qu'j'vas la briseu.

C'est soixante jours de rigueur
Si tu n'sais point nous obéir
L'Armée est neutre, tu douès l'svaouère
Ici on mârche, pâs d'politique.

Vos soixante jours çà m'est égal
Chui paysant point mercenaire
Si c'est côm'çà j'men vâ le joindre
Le comité de not' câserne.

Cette chanson est un **An-dro** (danse que l'on trouve en Morbihan Vannetais et Gallo). On s'est inspiré de la chanson *"Pelo d'hennebont"* chantée par **Tri Yann** pour l'air.

C'est la grève des éboueurs de 1977 et l'opération aspirateur qui nous a donné l'idée de faire cette chanson (sans prétention artistique) car dans notre caserne un régiment de transports d'éssence et des sections d'une compagnie de transmissions ont participé indirectement à cette briserie de grève par l'armée bourgeoise.

quelques uns des "auteurs" membres du Comité qui s'est formé "grâce" à l'opération aspirateur.

ECHO DES CASERNES N° 9
Directeur de Publication : D. Guérin

Imprimée par Rotographie
N° com. paritaire 58 834
N° ISSN 0150-5610

En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	40 F
France - pli fermé	60 F
Étranger - pli fermé	80 F
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	30 F
Abonnement de soutien	100 F et plus

L'ECHO DES CASERNES BP 328 75 624 PARIS CEDEX 13